NOS INSTITUTIONS — NOTRE LANGUE — NOS LOIS

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE.

73e ANNEE—No. 31 SAINT-HYACINTHE, P.Q. VENDREDI 2 OCTOBRE 1925

M. MORIN, LE DIVORCE ET LE BILL SHAW

A PROPOS DU VOTE SUR L'AMENDEMENT VIEN.—M. MORIN DIT CE QU'IL A FAIT, OUBLIE DE MENTIONNER CE QU'IL N'A PAS FAIT. — REGARDS SUR LA VIE PARLEMENTAIRE.—UNE MAUVAISE CAUSE

M. René Morin, notaire de cette ville, député sortant de Saint-Hyacinthe-Rouville aux Communes et candidat ministériel dans la lutte électorale qui se poursuit, nous oblige à revenir sur un sujet qu'il eût mieux fait de laisser dans l'ombre.

Au cours de l'assemblée libérale de lundi soir, au Marché à Foin, et dès le début de son discours, M. Morin a donné de longues explications sur son attitude aux Communes, lors de la présentation du bill Shaw et le vote sur l'amendement Vien.

On sait que notre député, ou plutôt le député de Saint-Hyacinthe-Rouville, disparut d'Ottawa quand vint le moment de voter sur l'amendement Vien. On le compta parmi les quelques vingt députés canadiens-français qui s'abstinrent alors d'enregistrer leur vote.

Disons d'abord que l'amendement Vien était, pour nous catholiques, d'une importance extrême, d'une importance plus grande, en réalité, que le projet de loi Shaw lui-même. Le bill Shaw voulait rendre accessible aux femmes, autant qu'aux hommes, le divorce. Il est exact, comme l'a dit M. Morin, que son vote n'eût changé en rien la loi première relative au divorce, et que celle-ci serait demeurée malgré tout dans les statuts. Ce qu'il n'a pas dit, par l'exemple, c'est que l'amendement Vien rendait cette loi inopérante, une fois donné l'assentiment des Chambres. M. Vien proposait que les personnes divorcées, conformément à leurs désirs et à la loi, n'aient pas le loisir, une fois leur liberté reconquise, de se remarier. L'amendement portait un coup mortel au divorce, car qui eût voulu, entre nous, d'un divorce qui ne permit pas de convoler en de nouvelles noces. Le divorce, par le fait même, se trouvait circonscrit aux limites d'une simple séparation de corps, telle que prévue par le code. M. Morin, qui a fait son droit, appris son code par coeur, comprend cela aussi bien que quiconque.

Or M. Morin, comme une vingtaine de ses collègues, s'est abstenu de voter sur une mesure aussi importante.

Pour expliquer son abstention, il nous arrive aujourd'hui avec deux raisons. D'abord, dit-il, il ne savait pas que le vote sur l'amendement aurait lieu le 4 juin dernier. En second lieu, il n'était pas à Ottawa ce jour-là, mais à Saint-Hyacinthe, où il était revenu pour assister aux funérailles de M. Silas-T. Duclos.

Ces explications, on l'a compris, ne pèsent guère.

Car M. Morin n'avait pas le droit d'ignorer la date du vote. Il faut avoir bien peu d'expérience parlementaire pour ne pas savoir que les whips des partis ont pour fonction de tenir les députés au courant des événements sessionnels, particulièrement de la date et de l'heure des votes à enregistrer. Si, malgré tout, M. Morin ignorait, il n'a vraiment pas de quoi se vanter. A quoi bon, alors, sa présence à Ottawa?

Nous admettons volontiers que M. Morin, en outre, était absent d'Ottawa, mais cela, encore, ne vaut rien comme explication. Puisque le député de Saint-Hyacinthe-Rouville se croyait dans l'obligation de quitter Ottawa pour venir à Saint-Hyacinthe, il pouvait au moins *pairer* avec un adversaire, annuler ainsi un vote favorable à l'élargissement de notre loi de divorce. C'est ce qu'a fait le Dr J.E. Fontaine, député de Hull. C'est ce qu'aurait pu faire M. Morin, et ce qu'il n'a pas fait.

Nous n'entendons pas nous mêler longuement de la lutte électorale actuelle, mais nous ne pouvions laisser passer sans rien dire les paroles de M. Morin touchant le divorce et le bill Shaw. Il ne pourra d'ailleurs que s'en prendre à lui-même. Non content d'un manquement grave à son devoir de député catholique, il veut se disculper, faire croire à l'électeur que sa conduite, en l'occurrence, fut blanche comme neige. Il n'est rien de dangereux comme la défense d'une mauvaise cause.

Et l'électeur a droit, toujours, de connaître les deux côtés de la médaille.

Harry Bernard

En garde, ouvriers canadiens!

A Toronto, le 11 septembre, s'est ouvert le Congrès du Parti comuniste du Canada, où l'on a décidé de réorganiser le mouvement de propagande révolutionnaire sur le modèle de l'action soviétique, c'est-à-dire par la formation dans toutes les usines et ateliers du pays canadien de groupes ou "cellules" communistes, dont les membres sont chargés de corrompre les ouvriers en les soulevant contre leurs patrons et contre la société.

Rappelez-vous, ouvriers canadiens, que le *Canadian Labor Party* est commandité par les Soviets de Moscou et qu'il a pour mission d'en répandre chez nous les doctrines de mort, espérant faire ainsi du Canada en quelques années une nouvelle Russie sanglante et dévastée.

S.I.C.

———:o:———

Que Notre-Seigneur vous conserve toujours dans la sainte paix de sa grâce et de son amour. Oui! c'est là le meilleur signe de son amitié pour nous.

(Lettres, IV, 1.)

Les partis en présence

Lord Byng de Vimy vient de dissoudre les Chambres sur la demande de l'hon. M. Mackenzie King, premier ministre du Canada. Le vote aura lieu le 29 octobre.

Voici comment se groupaient les partis au moment de la dissolution:

Libéraux	117
Progressistes	62
Conservateurs	51
Ouvriers	2
Indépendants	2
	234

Il y aura dans la prochaine Chambre des Communes 245 députés. Le tableau suivant montre la répartition des députés entre les provinces dans la nouvelle et l'ancienne Chambre:

	Nouvelle	Ancienne
Ile du Prince-Edouard	4	4
Nouvelle-Ecosse	14	16
Nouveau-Brunswick	11	11
Québec	65	65
Ontario	82	82
Manitoba	17	15
Saskatchewan	21	16
Alberta	16	12
Colombie-Anglaise	14	13
Yukon	1	1
S.I.C.	245	235

En marge des événements

L'effet d'un discours

Le discours de M. Patenaude à Saint-Laurent, depuis une quinzaine qu'il fut prononcé, n'a cessé de faire enrager les petits politiciens, qui, comme valeur personnelle, n'atteignent pas au nombril de l'ancien secrétaire d'Etat. Il est évident que les déclarations de M. Patenaude leur cuisent à maint endroit. Comme une bande de roquets malicieux, plus jappeurs que *mordeux*, ils s'acharnent à ses basques, se jettent furieusement dans ses jambes, déterminés, malgré la conscience de leur nullité, à entraver son action. Nous ne marchons pas dans le sillage de M. Meighen, qu'on ne se méprenne pas à ce sujet,—mais nous ne pouvons faire autrement que de reconnaitre les qualités personnelles de M. Patenaude, la franchise et la netteté de son discours-programme, en même temps que les colères inutiles de la valetaille politique. Il est évident, surabondamment évident que l'entrée en lice de M. Patenaude lui fait grandement mal,—au point que ses cris lamentables déchirent l'air autour de nous, emplissent les gazettes. De plus en plus, on se promet du plaisir si M. Patenaude retourne à Ottawa.

Comédies

La plupart des journaux libéraux, les gros comme le *Soleil*, les endormeurs comme l'*Eclaireur* de Beauceville, s'aiguisent les dents sur la bonne chère qu'offre M. Patenaude. Pour qui n'est pas aveuglé par les considérations de partis, l'effet se trouve du plus savoureux comique. En regard de toutes les déclarations anti-Patenaude, il est amusant de mettre l'opinion du *Chronicle-Telegraph*. Ce journal, libéral comme on sait, organe de l'hon. Frank Carrell, s'amuse grandement de la déconfiture de ses confrères, à l'occasion de l'entrée de M. Patenaude dans l'arène fédérale. "Quand M. Patenaude, dit-il, était à Québec, c'était la mode de louer ses qualités, dans l'espoir d'irriter M. Sauvé. Le député de Jacques-Cartier doit maintenant se demander comment il se fait que ses compatriotes ont découvert en lui, depuis, tant de défauts?" Cela est juste. L'explication, les journaux qui ont versé dans la haine Patenaude, pourront peut-être nous la donner?

"La Chanson des Erables"

L'espace nous manque, le temps aussi, mais nous ne voudrions laisser passer la semaine sans parler de la *Chanson des Erables*, un livre nouvellement paru, et que nous devons à l'un des nôtres. L'auteur, M. Louis-Joseph Chagnon, est originaire de Waterloo, à quelques milles de Saint-Hyacinthe. Il a fait ses études en notre Séminaire (1903-1911), il compte en notre ville des amis nombreux. La *Chanson des Erables*, le premier ouvrage de l'auteur, est un recueil choisi de poésies publiées ça et là, depuis une vingtaine d'années, dans les journaux et revues. Le poète s'est fait connaître surtout sous le pseudonyme de Louis de Rosale. Mais sous ce pseudonyme comme sous son véritable nom, il n'a jamais cessé d'être l'artiste que tant de lecteurs connaissent. Epris de belle forme et de noble pensée, il s'est efforcé d'extérioriser ce qu'il y avait en lui d'aspirations nationales et d'idéal catholique. Car M. Chagnon est un poète canadien et un poète catholique. Il l'est à chaque vers et à chaque mot. Ses amis, connus et inconnus, seront heureux d'avoir, sous une forme attrayante,—car le volume, sorti des presses du *Devoir*, est d'un excellent travail typographique,—les plus beaux poèmes de cet auteur.

Fallait y penser

La Cie d'Assurance *Great West* publie de temps à autre un feuillet-nouvelle qu'elle fait gracieusement tenir à ses assurés. D'ordinaire, les assurés de langue anglaise reçoivent leur lettre en anglais, ceux de langue française en français. Tout allait bien dans le petit monde de la *Great West*, sinon dans le meilleur des mondes possibles. Or le dernier feuillet publié est arrivé en anglais, aux assurés canadiens-français. A-t-on décidé de supprimer la publication française, ou s'il s'agit là d'une simple erreur? On sait que les affaires sont assez difficiles partout, même pour les entreprises d'assurances, et que la *Great West* a peut-être résolu de réduire ses dépenses. C'est fort bien, et nous ne lui contesterons pas ce droit légitime. Mais est-ce absolument nécessaire de faire l'économie aux dépens des Canadiens-français? La *Great-West* pouvait fort bien ne publier qu'un feuillet au lieu de deux, consacrant la moitié de cet unique feuillet à ses assurés français, et l'autre à ses assurés anglais. De cette façon, tout le monde était content, et la *Great-West* ne se portait pas plus mal. Mais il fallait y penser.

Le feu et nous

La semaine du 4 octobre, par proclamation royale, est désignée comme semaine préventive des incendies. On voudra ne pas l'oublier, et, surtout, prendre à cette occasion de bonnes résolutions. Non pas des résolutions éphémères, mais des résolutions sincères d'éviter, dans toutes les circonstances, la moindre imprudence susceptible de provoquer un incendie. On n'y songe peut-être pas assez, mais le feu détruit chez nous, annuellement, de la propriété pour une valeur approximative de quarante-cinq millions de dollars. Pour un pays comme le Canada, à population strictement matériels, l'incendie un chiffre effroyable. Et notons que ce chiffre, par dessus le marché, ne s'applique qu'aux propriétés dites assurables, faisant abstraction, par exemple, des pertes subies avec les feux de forêt. Outre les dommages aussi peu dense que le nôtre, c'est nous coûte encore annuellement la vie de quelque 350 personnes. Tout cela est terrible quand on sait, comme en font foi les statistiques, que 80 pour cent des incendies sont attribuables, directement ou indirectement, à la négligence et à une ignorance inexcusable, et pourraient, avec un peu d'attention, être évités. Qu'on réfléchisse un moment, pendant la prochaine semaine préventive, et que chacun décide de faire sa petite part contre le feu. Il peut en résulter une fortune pour l'avoir national.

H.B.

———:o:———

Les clubs sociaux neutres par l'abbé Cyrille Gagnon

Professeur de théologie à l'Université Laval, l'auteur de cette brochure était bien qualifié pour nous exposer la doctrine de l'Eglise sur ces groupements sociaux, devenus à la mode depuis quelque temps et où se coudoient catholiques et protestants. Déjà Son Eminence le cardinal Bégin avait mis en garde contre eux les fidèles de son diocèse. M. l'abbé Gagnon les étudie à la lumière de la théologie et en des pages claires et sereines porte un jugement fortement motivé. Aucun catholique n'a le droit d'ignorer cet enseignement, ceux là surtout que leurs relations mettent en contact avec les protestants et qui sont ainsi portés à se rencontrer avec eux dans différents groupements. Les associations catholiques devraient se faire un devoir de propager cette brochure. Elle ne se vend que 10 sous l'exemplaire, $6.00 le cent et $50.00 le mille. S'adresser à L'Action Paroissiale, 4260 rue de Bordeau, Montréal.

DANS LE PASSE

Je ne m'attarderai pas à redire que le 29 juin 1847 M. le curé de St-Césaire baptisa sous condition Joseph-Alphonse-Tancrède qui avait dû être ondoyé à sa naissance le 19 chez le notaire Joseph Tessier, mais je rappellerai une cérémonie consolante qui aurait été plus édifiante si elle eût été faite en présence du peuple réuni dans l'église paroissiale. Jean Charles Prince, évêque de Martyropolis, etc., etc., à tous ceux qui ces présentes verront savoir faisons que le 9 juillet 1847, étant en visite pastorale à St-Césaire, nous avons reçu l'abjuration de l'hérésie et la profession de foi catholique de Jean Harris, âgé de 64 ans le 20 du présent mois, et nous lui avons fait prêter le serment prescrit dans le rituel romain. De suite nous lui avons administré le sacrement de baptême sous condition. Le tout fait en une des salles du presbytère en présence de James Mullin, Augustin Sansoucy et d'autres.

Dans son acte de sépulture le 24 août 1847 Louis Legros est dit âgé de 82 ans tandis qu'il était dans sa 80e année, étant né le 26 septembre 1767 et ayant été baptisé le même jour à Verchères. En 1838 le curé de St-Pie avait vieilli de 7 à 8 ans son frère aîné François Gros. Et s'il fallait en croire un curé de St-Hyacinthe, un fils de ce dernier n'aurait pas eu dix ans de moins que son père.

Le 14 septembre messires Frs Tétreau et J.S. Raymond, prêtres du séminaire, étaient à St-Césaire pour l'enterrement de Jean-Baptiste St-Onge, étudiant au collège de St-Hyacinthe, décédé le 11 à 15 ans et 6 mois, fils de J.-Bte St-Onge et d'Euphémie Chicoine. Avaient suivi et accompagné ces messieurs quelques condisciples du défunt, tels Frs Berthelet de Montréal, Léopold Boivin, Louis Bourgeois et Ferréol Tremblay de St-Hyacinthe qui signèrent aux régistres ainsi que J.S. Leclerc et L.W. Papineau. C'est messire Raymond récemment élu supérieur qui chanta le service.

La lignée des Jean-Baptiste sera-t-elle interrompue, ruinée dans cette famille?

Au premier garçon que la Providence lui accordera J.-Bte P. St-Onge donnera son nom reçu de son père et de ses grands-pères. J.-Bte P. St-Onge époux d'Euphémie Chicoine était le fils de J.-Bte P. St-Onge et de Marguerite Gaudette de St-Ours, petit-fils de J.-Bte P. St-Onge et de Marie Joseph Auclair. Ce dernier était fils de J.-Bte Charlopin St-Onge et de Geneviève Léreau. Enfin le père du premier St-Onge venu au Canada en qualité de soldat s'appelait également Jean-Baptiste.

Le 19 du même mois de septembre 1847 Cajetan Dorval était parrain chez Louis Létourneau en compagnie d'Alphonsine Valin et le lendemain le sieur Cajetan marchand établi à St-Césaire fils majeur de J.-Bte Dorval et d'Emilie Lucke de Chambly, s'unissait en mariage avec demoiselle Alphonsine fille mineure de défunt Louis Valin et de Rosalie Déranleau Chateauneuf. L'abbé Louis Barthélémy Brien curé de St-Mathias avait été invité à bénir cette union qui eut pour témoins le docteur Consigny et le notaire Brunelle, plus quelques curieuses peut-être.

Le 7 décembre, messire Turcot fit un baptême que l'on voulut solennel sans doute puisque la petite Elisabeth Geneviève Lima, fille de sieur David Murphy marchand du lieu n'eut pas moins de deux parrains J.-Bte Archambault et J.-Bte St-Onge et pour marraines Euphémie Chicoine puis sa fille Lima St-Onge. C'est une cérémonie bien irlandaise. Une telle solennité ne serait pas admise de nos jours afin de ne point multiplier autre mesure les empêchements de mariage.

Afin de faire revivre son nom le 28 janvier 1848 J.-Bte P. St-Onge fit baptiser sous les noms de Jean-Baptiste-Sabin-Uldéric un garçon que sa femme Euphémie Chicoine lui avait donné quatre jours auparavant et qui eut pour parrain Uldéric Archambault puis pour marraine sa soeur Hermine St-Onge. Ce second J.-Bte mérite une notice plus longue que le premier. Celui-ci vint en 1861 au collège de St-Hyacinthe pour y commencer un cours d'études classiques mais il l'interrompit de 1868 à 1870 pour se faire zouave pontifical. On le sent, les St-Onge étaient nés généreux dans leur dévouement. Ls Napoléon fut missionnaire chez les sauvages et Jean-Baptiste était prêt à verser son sang pour la défense des droits du pape Pie IX. Dieu n'exigea point ce sacrifice et il se contenta de ses bonnes intentions. Après son retour au pays J.-Bte reprit son cours d'études et en 1872 il embrassa l'état ecclésiastique. Il fut ordonné le 15 août 1876. Il fut vicaire un an à Sorel puis une seconde année à Farnham et tout de suite en 1878 il fut nommé curé de la paroisse naissante de Ste-Rose de Lima de Sweetsburg où il ne resta que deux ans, passant alors du diocèse de St-Hyacinthe à celui d'Albany dans l'état de New-York, pour être sept ans vicaire ou assistant de son grand frère à St-Alphonse de Glens-Falls. Il fut curé de l'Assomption à Albany de 1887 à 1889. Ensuite il fut transféré à St-Jean-Baptiste de Troy, N.Y. qu'il put desservir huit années durant. Et alors la maladie le contraignit de remettre sa cure à son évêque qui le nomma aumônier des petites soeurs des pauvres, fonctions qu'il remplit pendant dix-huit ans. En 1915, à l'exemple de son frère Napoléon, il s'en vint à St-Hyacinthe et prit sa retraite au monastère du Précieux-Sang pour s'y préparer à une pieuse et sainte mort. C'est là qu'il s'éteignit le 17 mai 1916 et son corps fut déposé en terre maskoutaine à côté des ossements de son grand-père Napoléon qui l'avait précédé de quatorze ans et demi dans la tombe.

Le 4 avril 1848 nous rencontrons à la sacristie de St-Césaire le sieur Jean Philippe Rottot admis à la pratique de la médecine en 1847 et arrivé depuis quelques mois en ces lieux pour s'établir à côté du docteur Consigny, ce qui ne mit pas le désaccord entre eux deux puisqu'à la date susindiquée le jeune disciple d'Esculape était parrain de Jean Frédéric Léopold chez le confrère plus vieux.

Ferons-nous revivre le souvenir de Louis Archambault, veuf de Marguerite Bourk et ancien capitaine de milice mort à 77 ans puis inhumé le 19 janvier 1849?

Le 13 février se mariait dans l'église de St-Césaire Jérémie Murphy, employé du gouvernement, fils majeur de défunt Michael Murphy du comté de Clare en Irlande, et pour satisfaire ma curiosité à qui devrais-je m'adresser pour connaître le genre d'emploi que ce jeune irlandais tenait de notre gouvernement?

Le notaire Ambroise Brunelle et le marchand W.H. Chaffers semblent avoir vécu en bonne intelligence puisque le 2 avril le premier priait W.H. Chaffers d'être parrain de sa petite fille Marie Louise Eloise en compagnie de M.A. Célanie Brunelle.

Vers cette époque l'on rencontre assez fréquemment déjà le nom de J.-Bte Delâge mais l'on n'indique pas encore qu'il fût maître d'école, ce que l'on faisait pour Daniel Murphy époux de Jane Maguire et instituteur.

Nous avons mentionné tantôt le mariage contracté par Jérémie Murphy, ajoutons que la lune de miel ne fut point de longue durée puisque le 13 juillet, juste cinq mois après ses noces il dut conduire au cimetière le corps de sa chère Mary Ann Maguire, sa jeune femme que la mort avait moissonnée à 16 ans.

Deux jours seulement s'écoulèrent et M. le curé présidera à

Suite à la dernière page

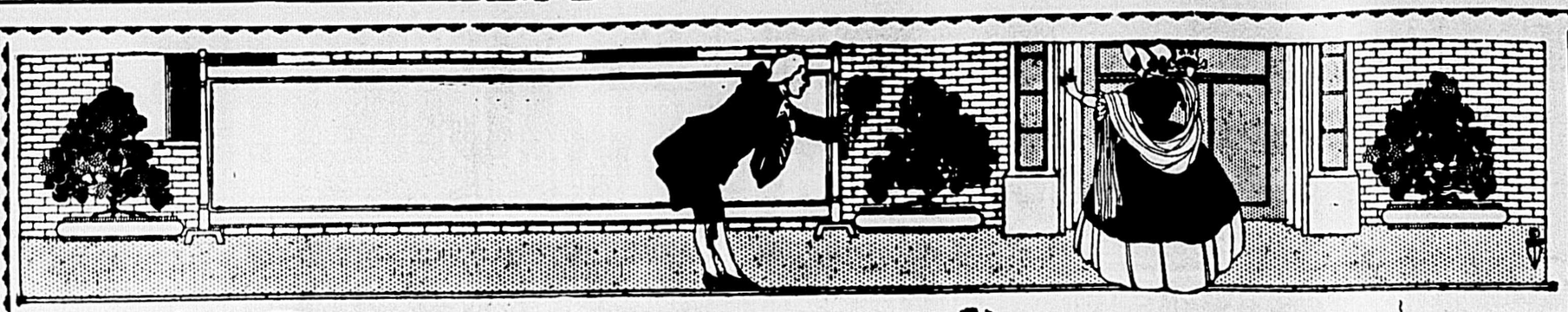

POUR LES DAMES

PAYSAGE

Dans les cieux transparents la lumière embrasée
Flambe et fait resplendir les vastes horizons.
Implacable, s'acharne à la plaine épuisée
Le soleil qui sécha la moiteur des gazons.

Sous le miroitement des clartés palpitantes
Les épis animés jettent de blancs éclairs.
On dirait à les voir les armes éclatantes
Qu'une troupe à l'assaut agite dans les airs

L'accablement des cieux pèse sur la campagne,
Et l'étincellement fait danser chaque épi.
Parfois, dans des rumeurs que le vide accompagne,
Le son d'un blanc métal frappe l'air assoupi.

Par delà la prairie et ses reflets superbes,
Emerge une maison de la ligne des blés,
Comme un enfant rieur, couché parmi les herbes,
Suit son rêve joyeux loin des hommes troublés.

Sous un arbre isolé des vaches indolentes,
Souffle bas, cherchent l'ombre et se frôlent les reins,
Et relèvent parfois leurs têtes somnolentes,
Regardent resplendir les horizons sereins.

Plaines en fusion! Paysage de flamme!
Bois qui vous déroulez avec vos clairs-obscurs,
Mâles parfums des champs, ô lumière dont l'âme
Ondule avec les flots dorés des épis mûrs.

Plongez mon front pensif dans une ardente extase!
Et toi, dans ta splendeur trempe mon coeur vermeil,
Et viens jusqu'en mon âme offerte comme un vase
Epurer ma jeunesse, ô flamboyant soleil!

Robert CHOQUETTE

SOYEZ EN SANTE!
Eliminez les poisons du corps à l'aide de ce fameux laxatif léger —
Beecham's Pills
LE LAXATIF NATIONAL

Satisfaction Garantie
CAFE "VICTORIA"
Grillé à point,
Moulu à point,
D'un goût exquis,
Un des Fameux produits "Victoria"
LAPORTE-MARTIN LIMITEE
MONTREAL et OTTAWA

Pourquoi Êtes-vous Souffrant?
Les impuretés dans le système sont la cause de la plupart des maux communs.
Ces impuretés ne peuvent être expulsées que lorsque les organes sont en bonne condition. Le
NOVORO
Du DR. PIERRE
a la réputation d'agir sur ces organes, les aidant à rejeter les matières empoisonnées, et inutiles.
La Première Bouteille Prouvera Son Mérite. C'est un vieux remède herbeux ne contenant que ce qui fera du bien au système.
Ne le demandez pas aux droguistes, il n'est fourni que par des agents spéciaux. Pour plus de renseignements, adressez-vous à
DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Délivré libre de tous droits au Canada.)

Le diable fume

Il villégiature paisiblement. Il semble satisfait et tend l'hameçon, question d'habitude, en bourrant sa pipe.

Oui il peut fumer sans inquiétude: l'ouvrage se fait bien.

Mais le diable ne se paye pas ce congé, bien mérité depuis ces dernières années, sans avoir fait ses préparatifs, stylé ses gens, s'être assuré leur bonne volonté.

Je l'ai vu accoutrer un grand nombre de femmes et de filles. De ses doigts sales, il a écharpé les manches, déchiré les jupes, éclairci les bas couleur trompe l'oeil; à toutes il a enlevé l'encolure après les avoir fardées et leur avoir soufflé à l'oreille quelques secrets maudits. Je l'ai entendu marmoter : "Où sont donc les papas et les mamans qui me laisse "moder" à mon aise ? Sont-ils en vacances, ou sont-ils payens?"

En les dirigeant vers la foule il a tout de même le frisson de les voir si légèrement vêtues, mais pensa-t-il, je les dédommagerai plus tard dans mon bon feu. Et il leur dit affectueusement: "Allez mes filles dévouées, travaillez à l'oeuvre de votre frère, afin qu'il prenne un peu de repos. Semez à plaisir les regards, les désirs qui me sont chers et moi je récolterai. Ceux qui me craignent, éloignent les jeunes de toutes occasions de me rencontrer, ils les tiennent dans les maisons dont je suis chassé journellement, mais ils ne peuvent leur défendre la rue...Chères servantes, voilà comment nous tricherons, ces gens prudents!...Les yeux innocents n'auront qu'à voir...Je terminerai la besogne".

Dans les âmes chrétiennes qui n'aspirent qu'à paraître payennes, peut-être un remords atteint-il ce qui leur reste d'amour de Dieu.

"Ayant si peu d'intentions mauvaises pouvons-nous vraiment faire un ouvrage si dégoûtant?" se demandent-elles?

Chères jeunes chrétiennes, les faits vous disent que vous êtes le scandale des âmes innocentes, âmes de futurs prêtres dont l'idéal s'évanouira peut-être au réalisme de la rue; la chute presque certaine de ceux qui vous approchent et vous affectionnent la distraction malsaine des âmes qui doivent rester pures; le péril des nouveaux convertis s'éloignant à peine des chemins boueux; la tentation inévitable de tous ceux qui vous voient; la nourriture journalière des yeux corrompus, et inévitablement la perte de votre morale.

Dieu seul connait les poids écrasants d'expiations que vous accumulez tous les jours sur vos épaules, ainsi que vos coupables parents.

Avec votre mise scandaleuse vous n'êtes plus les servantes de Celui qui a proclamé que nous ne pouvons servir deux maîtres. Vous êtes donc les ouvrières précieuses du triste maître dont vous ne vous séparerez peut-être plus.

Blanche.

———:o:———

A la porte, "Madame"(1) Caillaux

(Corresp. de Paris)

"Madame" (!) Caillaux se remet des suites de son récent accident d'automobile. Elle va bientôt reprendre, sur quelque plage ou dans quelque ville d'eau, sa villégiature interrompue. Mais sans doute tiendra-t-elle à se renseigner à l'avance sur les hôtels où elle compte descendre pour éviter des aventures du genre de celle qui lui est arrivée à Fontainebleau, quelque temps avant son accident.

Elle était descendue à un grand hôtel. Le directeur de cet hôtel, qui ne la connaissait pas, ne la remarqua point.

Dans la soirée, un chasseur arriva, porteur d'une lettre pour elle. "Nous n'avons pas ici Mme Caillaux, répond lui-même l'hôtellier indigné. Si elle y était, elle n'y resterait pas longtemps". Et il renvoya le commissaire. Mais bientôt la Caillaux entrait dans le bureau de l'hôtel et réclamait son courrier en faisant connaître son nom. "N'entrez pas ici, lui lança l'hôtellier, nous ne sommes pas au *Figaro!*" Et il lui ferma la porte au nez. La Caillaux refit en hâte ses malles et fila le soir même.

Quoi qu'on en dise, il y a des Français qui n'acceptent pas tout. (S.I.C.)

———:o:———

Que le bon Dieu est bon de nous avoir fait connaître, aimer et recevoir la divine Eucharistie! Que peut désirer de plus l'âme qui a faim ?
(Lettres, IV, 197)

Aimer sa position, en aimer les devoirs, en sanctifier les peines et les sacrifices; voilà ce que Jésus aime par-dessous tout.

———:o:———

Pot au feu

Debout au milieu de la petite rue étroite de Noirmoutier, je récapitulai:

Les peintres auraient fini ce soir de passer tout à la chaux..

La vaisselle était débrouillée.. les lits, à l'air..., le pinard et les patates, à la cave..., la chapelle bien balayée...il ne restait plus qu'à préparer le festin d'arrivée.

Je poussai alors la petite grille du boucher Caillaux—nom prédestiné—chez lequel l'image du Sacré-Coeur domine la situation, et j'expliquai le graphique de la chose:

—Voilà!...la première équipe des "crabes" arrivera demain matin...La mer sera mauvaise; ils débarqueront, vidés comme des lapins. Pour les remonter tout de suite, je vous demande un pot au feu comme l'an dernier.. de la pointe de culotte ou de l'aiguillette, avec des os à moelle..Le tout pour 60 personnes.

—Parfait!..répondit le digne M. Caillaux..Je vois ce qu'il vous faut.

o o o

Or, dans la boutique, se trouvait un monsieur à la peau courte, rougeaud, et "flanelle" de blanc, l'air bienveillant, par ailleurs.

—Quelle erreur!...Monsieur le curé, s'écria-t-il..., le pot-au-feu est une valeur "chimiquement inexistante"...

—Cher Monsieur..., chez mes grands-parents, parents, et encore chez moi, le dimanche, "c'est le jour du pot-au-feu..." Il permet d'abord à tout le monde d'aller à la messe..., il parfume la maison et remet, d'un seul coup, tout le monde d'aplomb...

—"Chimiquement inexistant!"

—Je vous confie même que, les dimanches, où je suis très fatigué et seul, je verse dans mon bouillon très chaud un demi-verre de vin rouge...du rubis dans de la topaze!...Et, quand j'ai bu cela, je suis ressuscité!....

—Auto-suggestion!...Le bouillon n'est pas un aliment et la viande a perdu ses principes nutritifs...Le pot-au-feu est "chimiquement inexistant".

o o o

Alors, je m'emballai un peu:

—Taisez-vous donc!...Le pot-au-feu, c'est la gaieté chantante! C'est le parfum savoureux!...La force condensée!... Le symbole matériel du vieux foyer français chanté par Henri IV...

—Je regrette... Mais au laboratoire, on a nourri des chiens rien qu'avec du bouillon..., ils ont crevé.

—Pauvres bêtes!... Comme vous, Monsieur, vous passeriez de vie à trépas si on prétendait ne vous donner que du chocolat... ou que du rôti... ou que des oeufs...Monsieur Caillaux je *maintiens* ma commande...Soignez le pot-au-feu du Vieux-Crabe!....

—Comtez sur moi, Monsieur le curé!...

o o o

Mais le monsieur flanellé de blanc m'avait entrepris..., il voulait me convertir à sa conception scientifique de la cuisine.

—D'abord, êtes-vous marié..? lui dis-je brusquement.

—Non.

—Alors, vous ne pouvez rien comprendre au pot-au-feu.

—Mais...ni vous non plus!

—Moi...? Je suis le père d'une famille paroissiale de 36,000 âmes... Vous avez au moins 50 ans...? Pourquoi n'êtes-vous pas marié...?

—Vous êtes bien un peu indiscret, mais je vais vous le dire.. Chez moi, tout s'enchaine "logiquement": Si, "chimiquement", le pot-au-feu n'existe pas— car il n'existe pas,—moi, mathématiquement", je ne pouvais pas...., je ne devais pas me marier...

—La pauvre femme!..En tout cas, vous avez fait une heureuse...

o o o

—Je m'explique, continua-t-il.

—Oui..., fis-je avec résignation.

—Si je m'étais marié, j'aurais voulu avoir beaucoup d'enfants...

—Bravo!...

—Dix au moins...

—Bravissimo!...

—C'était le chiffre que je m'étais primitivement fixé... Oui, mais j'ai calculé...Il faut toujours calculer ici-bas...J'ai donc calculé, sur des bases moyennes, qu'un enfant arrivé à la seconde partie du baccalauréat latin-sciences, coûte "au minimum" 60,000 francs à son père.

—...??

—Dix enfants me seraient donc revenus, chiffre actuel, à la somme énorme, mais certaine, de 600,000 francs. Or, je ne suis pas assez riche pour écarter six cent mille francs du budget régulier de mon train de maison. Conclusion : "mathématiquement", je ne pouvais pas me marier. Vous comprenez...?

o o o

—Je le regardais, cet homme.

Un moment, j'ai cru qu'il était tout simplement un pince-sans-rire et qu'il voulait "m'acheter", comme on dit ici.

Mais, pas du tout! Il me parlait posément, sérieusement, en ancien élève de polytechnique.

Autour de nous, gaiement, les oiseaux se poursuivaient...

Des familles de matelots passaient, encadrées d'enfants aux joues rouges et rebondies.

Sur la plage jouaient, par groupes, de beaux petits gas dont les parents n'étaient pas mathématiciens...Ils avaient mis au monde tout de même.

Je pensais aussi que pas un seul de mes petits "crabiens" n'avait de parents rentés et assurés contre tous les risques de l'avenir.

o oo

Alors, je le "semai", cet homme.

Il avait voulu être seul..., qu'il reste donc seul!

De loin, je le regardais lentement, s'éloigner, rebondi, copieux, dans sa flanelle blanche.. lui qui profitait de tout l'effort de tous les siècles, sans rien donner à l'avenir...pas même un bébé!

Et je comprenais que ce monsieur-là ne devait pas aimer le pot-au-feu autour duquel se groupe la simple famille, et dont le blond susurrement apprend à gazouiller aux tout petits enfants.

Pierre l'Ermite.

UN PRODUIT CANADIEN
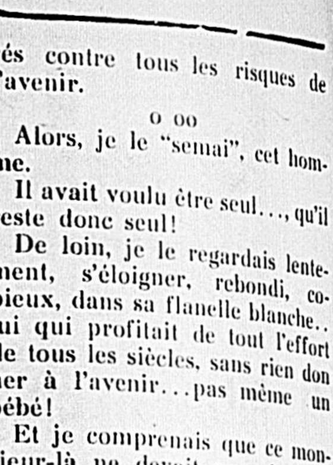

FABRIQUE PAR
LA CIE. E. W. GILLETT LTEE.
MONTREAL TORONTO
QUEBEC

Pour les bébés en sevrage
Gratis—Livre des Bébés
Demandez à The Borden Co. Limited, Montréal, deux Livrets du Bien-Etre de Bébé.

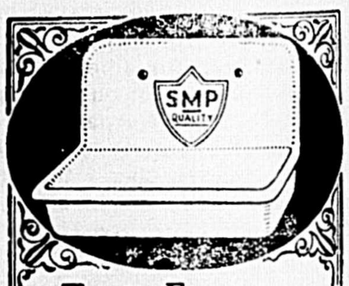

Toute Femme a Besoin d'un Evier
Pourquoi vous priver plus longtemps d'un évier dans votre cuisine? Voici un nouvel Evier Emaillé SMP—ce qu'il y a de plus récent. Fait de Fer Armco à l'épreuve de la rouille, avec trois couches du plus pur émail blanc, tout comme les cuvettes de bain. Dimensions: 20" x 30" x 6" de profondeur, avec 12" de fond. Complet avec filtre, supports et accessoires, ainsi qu'instructions pour mettre en place.
Prix, Complet, $12.00

La Planche-Egouttoir Emaillée SMP
La planche ci-dessus est faite pour s'adapter à l'Evier Emaillé SMP ou à tout autre évier de grandeur régulière. Dimensions: 20" x 24". Est faite du même métal et du même émail que les éviers SMP, et est complète avec accessoires pour mettre en place. Elle épargne beaucoup de travail.
Prix, Complet, $6.00
En vente chez les plombiers et les quincailliers par tout le pays. On peut aussi se procurer ces articles en écrivant à
THE SHEET METAL PRODUCTS Co LIMITED
MONTRÉAL TORONTO WINNIPEG
EDMONTON VANCOUVER CALGARY P.Q.

FAIT CESSER LA DOULEUR
LUMBAGO—MAL DE DENTS—BRULURES
Le Liniment Sauvage est le remède de famille sûr contre névralgie, lumbago, crampes, mal de gorge, mal de dents, douleurs dans la poitrine, le dos et les reins, brûlures et meurtrissures.
La douleur disparaît habituellement après une première application. Remède interne ou externe sûr pour enfants ou adultes.
Prix 35c.—Grosse bouteille économique: $1.00.
Chez tous les marchands ou expédié franco par
LA CIE DES REMEDES CANADIENS, ENRG.
35, rue Sault-au-Matelot, Québec. 2F

N'A PAS D'EGAL
LINIMENT SAUVAGE

La vigne

Pour se développer et murir ses fruits la vigne a besoin de beaucoup de lumière et de chaleur; le sol doit donc être tenu meuble et absolument exempt de mauvaises herbes.

La première façon culturale ou labour d'aération doit être précédée, de la taille si cette dernière n'a pas été faite à l'automne précédent, ce qui est de beaucoup préférable pour notre climat.

Ce premier labour aére et réchauffe le sol, mais a aussi pour but de débutter le pied de vigne, ceci permet de pouvoir enlever toutes les tiges qui auraient pu pousser du pied du cep l'année précédente. Ce labour doit être fait le plus à bonne heure possible le printemps, et lorsque le travail se fait à la main comme c'est souvent le cas pour quelques pieds de vignes, il faut éviter les instruments tranchants tels que les grattes, car on s'expose à couper les jeunes racines, ce qui peut être fort dommageables pour les jeunes vignes surtout.

Ce travail doit se faire avant l'apparition des jeunes bourgeons, ces jeunes pousses étant très tendres, on pourrait s'exposer à en faire tomber un assez grand nombre en faisant le labour, ce qui pourrait endommager considérablement la récolte future; un autre grave inconvénient c'est que la terre fraichement remuée évapore beaucoup d'eau et par cela même, favorise la production des gelées blanches si redoutables dans le mois de mai.

Les travaux à effectuer durant l'été, consistent en binages superficiels, destinés à ameublir le sol, à le débarrasser des mauvaises herbes et à lui conserver sa porosité.

Dans un pays comme le nôtre, il faut insister sur la destruction des mauvaises herbes, car non seulement elles vivent aux dépens des principes fertilisants de la couche arable, mais encore et surtout, parce qu'elles ombragent la surface du sol, la maintienne fraiche et humide, et parce qu'elles empêche la réflexion de la chaleur solaire indispensable à la vigne, et par l'humidité qu'elles occasionnent, elles peuvent favoriser le développement des maladies crytogamiques, enfin elles empêchent aussi l'aoutement du bois qui lorsqu'il n'est pas mur, gèle pendant l'hiver et ne donne aucun produit l'année suivante.

Pour toutes ces considérations, la vigne ne peut réussir que dans les endroits chauds et ensoleillés et maintenue en bon état par de bons soins de culture.

A part les travaux du sol, il y a aussi pendant la belle saison quelques opérations indispensables à la bonne tenue d'un vignoble, ne fut-il que de quelques pieds de vignes.

Il faut sitôt que les premiers bourgeons commencent à apparaitre enlever tous les rejets de la base, qui la plupart du temps forment un véritable buisson au pied des souches.

Dans certains cas il peut même être utile d'enlever quelques bourgeons sur les bras de la vigne.

Cette opération appelée à épamprage ou ébourgeonnage doit se faire à la demande; l'ébourgeonnement ne doit pas être fait de la même façon dans tous les cas; chaque pied de vigne peut demander un ébourgeonnement spécial, établi d'après l'ensemble de sa végétation.

Au moment de la floraison, il faut souvent couper l'extrémité des plus longues tiges dans le but de favoriser la floraison et d'empêcher la coulure; cette opération doit se faire avec discernement et seulement sur les jeunes pousses qui prennent un développement exagéré.

Dans le courant du mois d'août on peut procédé à un nouveau pincement sur presque toutes les tiges, cette dernière opération favorise l'acoulement du bois, fait mûrir le fruit et augmente le poids des grappes.

La taille pour l'année suivante doit se faire à l'automne, de préférence fin d'octobre ou les premiers jours de novembre ; avant les grosses gelées les vignes sont couchées sur le sol et légèrement enterrées; l'expérience nous a prouvé encore cette année que les vignes sans protection gèle souvent pendant l'hiver et la récolte de l'année suivante se trouve considérablement réduite.

Pour Vos Maux de Tête

Prenez une Tablette ZUTOO, et au bout de 20 minutes, la douleur est disparue et vous êtes parfaitement bien.
ZUTOO arrête tous les maux de tête, que ce soit un mal de tête nerveux, ou causé par la dyspepsie ou par vos menstruations—et cela en 20 minutes.
Chez tous les marchands—25c. la boîte.

Stocks de grain au Canada

Ottawa, 17 août 1925.—Le Bureau Fédéral de la Statistique informe que les stocks de grain au Canada le 31 juillet, étaient comme suit, comparativement à la fin de juillet 1924. Les quantités sont exprimées en boisseaux impériaux. Blé, 24,223,521 au lieu de 41,118,536 en 1924; avoine, 33,123,084 au lieu de 51,085,507; Orge, 4,051,976 au lieu de 3,446,651; Seigle, 1,197,872 au lieu de 2,558,629; Graine de lin, 1,540,414 au lieu de 498,509. Ces quantités se divisent comme suit: Blé, entre les mains des fermiers 2,709,000; dans les élévateurs, 17,938,525; en transit par chemin de fer, 1,575,996; dans les minoteries, 2,000,000.Avoine; entre les mains des fermiers, 25,722,000 ; dans les élévateurs, 7,842,869 ; en transit par chemin de fer, 978,215; dans les minoteries, 580,000. Orge; entre les mains des cultivateurs, 1,714,900; dans les élévateurs, 2,037,633; en transit par chemin de fer, 263,443 ; dans les minoteries, 36,000. Seigle; entre les mains des cultivateurs, 204,500; dans les élévateurs, 972,764; en transit par chemin de fer, 16,608; dans les minoteries, 4,000. Graine de lin; entre les mains des cultivateurs 38,2000; dans les élévateurs 1,454,942; en transit par chemin de fer, 47,272. Les quantités entre les mains des cultivateurs sont basées sur les estimations des correspondants agricoles, et les autres données sont colligées par la Section du Commerce Interne du Bureau.

———:o:———

L'origine des fruits et des légumes

D'une statistique récente, nous détachons l'origine des végétaux suivants:

Le thé nous arrive de Chine;

L'épinard est originaire de la Perse;

Le navet poussa dans la campagne de Rome;

Le raifort vient d'Angleterre;

Les melons sont asiatiques;

Le haricot arrive d'Egypte;

Le sauge poussait dans le midi de l'Europe;

Les petits pois (pas ceux d'Argenteuil) sont également du Midi;

Le concombre est un légume tropical;

L'ail est originaire de Sicile et des rives méditerranéennes;

L'asperge, jadis plante sauvage des côtes anglaises, est cultivée avec soin;

Le riz vient de Chine et des iles océaniennes.

Le clou de girofle et la noix de muscade sont originaires de Sumatra;

La tomate fut découverte par le Portugais Tomas, dans l'Amérique du Sud.

Le persil, si on en croit la mythologie, vient d'Egypte;

L'oignon était l'objet d'un culte spécial des habitants des rives du Nil, mais il vient des Indes;

Le café vient des îles des Antilles;

Les citrons poussaient dans l'Italie méridionale, mais il avaient été importés d'Asie;

Enfin la pomme de terre vient d'Amérique.

Pour les fruits, nous trouvons:

La groseille vient de Grande-Bretagne;

Les noisettes sont originaires de la Grèce;

Les coings étaient cultivés à Corinthe;

La pêche est persane;

Les prunes viennent du Damas;

Le gingembre était commun dans les Indes;

L'abricot vient d'Amérique;

Les poires furent importées d'orient par les Roumains;

La noix est originaire de la Perse et du Caucase;

Les cerises étaient appréciées en Asie dès le commencement de notre ère;

———:o:———

Douleurs dans le dos

M. John J. Veil de Streeter, N.D., écrit: "Il y a un an je fus affligé d'une maladie de reins et je souffrais terriblement dans le dos. J'ai pris du Novoro du Dr. Pierre très régulièrement et fus bientôt complètement soulagé". Cette médecine végétale bien connue régularise et fortifie le foie, les reins et les autres organes du corps et ainsi les rend capables de fonctionner régulièrement. Ce n'est pas une drogue de pharmaciens, il est procuré par des agents spéciaux. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

———:o:———

L'Eucharistie est le point où Dieu et l'âme se rencontrent ; Dieu avec toutes ses grâces, l'âme avec tous ses besoins.

JOURNALISTES BRITANNIQUES AU CANADA

Sur l'invitation expresse de M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, plusieurs journalistes britanniques sont venus au Canada dans le but d'étudier sur place les conditions qui existent dans notre pays et de faire ensuite part de leurs renseignements à leurs lecteurs par la voix de leurs journaux respectifs. Après avoir visité les provinces maritimes, les membres de la presse britannique se sont rendus dans l'Ouest Canadien où ils voyagent présentement sous l'égide du Pacifique Canadien. Ce sont, de gauche à droite: John A. Buist, Glasgow Herald; C. J. Jory, Daily Telegraph, Londres; F. R. Peterson, The Times, Londres; H. Read, South Wales Daily News, Cardiff; le capitaine E. Altham, Morning Post, Londres; Hugh Martin, Daily News, Londres; R. A. Colwill, Western Morning News, Plymouth; W. A. Renton, Daily Chronicle, Londres; J. F. Chapter, Westminster Gazette, Londres; J. Harry Smith, représentant du Pacifique Canadien auprès des journaux; John Sayers, Belfast Telegraph.

NOUVELLES DE LA PROVINCE

ST-JEAN-BAPTISTE Rouville

Lundi le 21 septembre dernier eurent lieu en notre église paroissiale les funérailles de Mme Edmond Saint-Jean-Catudal, décédée le 17, à l'âge de 66 ans.

Le service fut chanté par M. l'abbé Berthiaume assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Lévesque et Vigneault, de St-Hilaire.

A la famille affligée nous offrons l'homage de nos vives sympathies.

—M. l'abbé Berthiaume a fait la semaine dernière le catéchisme préparatoire à la Première Communion et à la Confirmation.

—*Mercredi, le 23 septembre, Mlle Rose-Blanche Denis* unissait sa destinée à celle de M. Ludovic Tétreault. Pendant la messe nuptiale, les Enfants de Marie exécutèrent admirablement les joyeuses harmonies de circonstance.

Ensuite il y eut réception chez M. Tétreault, et le soir on se réunit chez M. Denis.

—M. l'abbé Berthiaume est allé à Ste-Madeleine, joindre ses respectueux hommages de bienvenu à ceux dēs âmes heureuses de l'arrivée de Monseigneur notre Evêque.

—M. Gauthier, ingénieur-civil, était de passage chez MM. Morier et Dr J.O. Bellemare, dimanche le 20.

—Dimanche le 20, dans l'après-midi, un groupe d'amis se réunissait chez le Dr Bellemare pour jouir, grâce aux inestimables attraits du radio, du patriotisme éloquent de l'hon. E.L. Patenaude faisant un admirable discours à St-Laurent.

—La semaine dernière fut inhumée Mlle D. Denis décédée à l'âge de 39 ans, après de longues années de maladies.

———:o:———

DUNHAM

Mercredi le 9 septembre, la paroisse de Ste-Croix de Dunham était en fête à l'occasion des noces d'or qu'on y célébrait. Ce jour-là M. F.X. Beauvais et Mme Rosalie Elie ont célébré le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Tous les enfants, un grand nombre de petits enfants, de parents et d'amis des heureux jubilaires assistaient à cette fête qui débuta par une grand'messe solennelle. L'église avait revêtu pour ce grand jour ses plus riches ornements. Tout était à la hauteur de la fête, pour faire voir l'attachement que l'Eglise porte à ses enfants et le désir qu'elle a de les voir heureux.

M. l'abbé Joseph Jodoin, âgé de 86 ans, ancien curé de la paroisse, et qui, il y a cinquante ans avait béni leur mariage chantait la grand'messe d'action de grâces en cette mémorable occasion assisté de M. l'abbé Joseph Larose curé de St-Charles, et ancien curé de Dunham, et de M. l'abbé J.C. McGee, curé à Sutton, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé J.N. Desrochers, curé de Knowlton agissait comme maître des cérémonies. M. l'abbé A.F. Guillet, curé actuel dirigeait le chant à la tribune. L'orgue était tenu par M. Etienne Guillet, professeur et organiste à St-Jean. Les soli ont été chantés par M. Grégoire Guillet, notaire, et maître de chapelle à Iberville, et M. H. Boucher, maître de chapelle de Dunham. Un ancien curé de Dunham, M. l'abbé J.A. Archambault, de St-Alexandre à fait le sermon de circonstance, félicitant en termes touchants les heureux jubilaires et formulant les plus tendres souhaits pour leur bonheur. Il rappela aussi en termes délicats ce que cette famille avait fait pour l'église, les écoles et la paroisse de Dunham, alors qu'elle était à ses débuts. Dans toutes les positions qu'il a occupées marguillier, commissaire d'écoles, échevin, M. Beauvais s'est toujours montré homme d'un jugement sûr, d'un dévouement admirable et d'une intégrité parfaite. Il a été l'ami et le bras droit de tous les curés de Dunham.

Au banquet donné à la salle publique, une magnifique adresse fut lue par Mlle Léona Beauvais et une corbeille contenant plusieurs grosses pièces d'or fut présentée au nom de la famille par Mlle Lucia Beauvais et M. Rolland Bérard, trois petits-enfants des jubilaires. Plusieurs autres cadeaux furent présentés par des amis entr'autres un dix piastres en or par les Dames de Ste-Anne de Dunham. puis M. le curé Guillet leur présenta au *nom de tous les paroissiens* ses félicitations et ses meilleurs voeux de bonheur et de longue vie, exprimant le désir de les voir servir encore longtemps de modèle à toutes la paroisse, puis donna rendez-vous pour les noces de diamant.

Nos félicitations les plus sincères aux vénérables jubilaires.

Le

Salon A.-D. Petit

ANNONCE L'OUVERTURE DE SES

Modes d'Automne

POUR MERCREDI, 7 OCTOBRE

LES DAMES ET DEMOISELLES
SONT RESPECTUEUSEMENT INVITÉES

210 RUE CASCADES TÉL. 583

L'avenir industriel des cantons de l'est est assuré

La Southern Canada effleure à peine son développement possible—150,000 forces inutilisées—L'avenir *industriel des villes de notre localité est assuré par la facilité* avec laquelle la Compagnie peut augmenter sa production d'énergie à mesure que le besoin s'en fera sentir.

L'ouverture de la vaste usine hydro-électrique de la Southern Canada Power Company, Limited, à Hemmings Falls ; l'intérêt croissant que l'on manifeste généralement dans la transformation de la force hydraulique en énergie électrique ainsi que la prochaine campagne de vente d'actions priviligiées de la grande Compagnie locale permettant ainsi aux clients de devenir co-propriétaires; tous ces faits ont pour effet d'attirer l'attention du public de cette région sur les pouvoirs d'eau inexploités que possède la Southern Canada Power Company, Limited.

Ces pouvoirs inexploités peuvent générer environ 150,000 forces! Or 150,000 forces qui s'écoulent, inutilement, jusqu'à l'océan, ne sont que de l'eau et rien de plus. Mais une fois utilisées ces forces sont de la plus grande utilité aux industries. Les grèves dans l'industrie du charbon ainsi que la diminution constante, dans les mines du charbon facilement accessibles, ont pour effet d'augmenter constamment la valeur de l'eau comme source de force motrice. Un fabricant prévoyant qui veut établir une industrie cherche toujours à construire ses établissements là où l'énergie électrique est en abondance. Or, les villes que sert la Southern Canada Power peuvent continuer à croître et à se développer tant que les 150,000 forces actuellement inutilisées par la Compagnie ne sont pas toutes exploitées. Par conséquent ces villes offrent à l'industriel le grand avantage de pouvoir leur garantir de la force motrice hydro-électrique en abondance à un coût raisonnable.

Avec de telles réserves d'énergie hydro-électrique, appuyées par un excellent service et un Département Industriel qui est inlassable dans ses efforts pour attirer l'attention du fabricant aux avantages qu'offrent nos localités des Cantons de l'Est, il n'est guère surprenant que la population et la prospérité croissent de plus en plus chez nous, à mesure qu'augmente le nombre de nos industries.

En plus des forces inexploitées que possède la Southern Canada, elle possède 50,000 forces qui sont actuellement en pleine exploitation.

LES POUVOIRS D'EAU DU ST-FRANCOIS

La principale source de force hydraulique que possède la Compagnie est la Rivière St-François, où la Southern Canada Power a six différents pouvoirs d'eau. Au point de vue hydraulique, la Rivière St-François est une des plus riches du continent américain, si l'on tient compte de ses développements possibles. Elle tire son eau d'un immense bassin mesurant 4,000 milles et l'eau, dans sa course vers l'océan, est captée et conservée jusqu'à usage, par deux barrages admirablement bien placés. Ceci signifie que, sauf dans les années d'extrême sécheresse, il y a toujours de l'eau en abondance pour assurer le fonctionnement économique des usines. On peut juger de la fiabilité de ces sources d'énergie électrique par le seul fait que la Compagnie n'a jamais eu besoin d'utiliser des engins à vapeur pour assurer son service, l'eau n'ayant jamais fait défaut.

Cependant, comme protection additionnelle, tant pour elle-même que pour les autres Compagnies électriques, la Compagnie a relié son propre réseau à celui de la Shawinigan Water & Power Co. ainsi qu'à celui de la Montreal Light, Heat & Power Company.

La Compagnie possède en plus de ses pouvoirs de la Rivière St-François, d'autres pouvoirs de moindre importance sur les rivières Magog, Yamaska, Eaton, Tomofobia, Massawippi, Coaticook, Saumon et Niger.

L'INDUSTRIE COMMANDE AU DEVELOPPEMENT DES POUVOIRS

Maintenant que l'immense usine de Hemmings Falls est en opération la Compagnie ne se propose pas de faire de plus amples développements d'ici à un certain temps. Cependant, la demande pour l'énergie électrique augmente sans cesse. Dans les foyers on utilise plus d'électricité que jamais auparavant pour l'éclairage ainsi que pour un nombre sans cesse croissant d'accessoires électriques. Des industries nouvelles viennent s'établir dans notre région et consomment de l'électricité. Les anciennes industries ajoutent sans cesse à leur outillage des machineries nouvelles mues à l'électricité. Devant cette consommation croissante de l'énergie électrique, il est évident que le surplus de force hydraulique actuellement en réserve ne tardera pas à être entièrement utilisé. Quand arrivera ce moment, la Compagnie pourra facilement augmenter sa production d'énergie électrique pour satisfaire à la demande.

La Southern Canada Power est fortunée en ce qu'elle peut développer son volume d'énergie électrique à des conditions fort avantageuses. Une des conditions essentielles du développement économique des pouvoirs d'eau c'est d'avoir suffisamment de ces pouvoirs situés tout près les uns des autres pour qu'on puisse les développer à peu de frais. C'est-à-dire que s'il n'existe que quelques centaines de forces en un même endroit, le coût du développement d'un tel pouvoir est prohibitif. D'autre part, il n'est pas avantageux, non plus, de développer beaucoup de force qu'on n'en peut utiliser dans un avenir comparativement rapproché. Ainsi, développer 100,000 forces quand on n'en peut utiliser que 25,000 au cours des cinq années suivantes, signifie que pendant ce laps de temps 75 pour cent de la production possible de votre usine est inutilisé—d'où un coût de production supérieur au revenu possible.

Les sites que possède la Southern Canada Power sont tous d'un importance suffisante pour assurer leur développement économique. Quand la demande le justifiera, la Compagnie pourra assurer les développements nécessaires et ce à des conditions des plus avantageuses pour ses clients comme pour ses actionnaires.

Grâce au fait que ses employés et ses clients sont co-propriétaires de la Compagnie—et à ce point de vue la Southern Canada Power est une de celles qui a atteint le summum pour le nombre de ses clients-actionnaires de toutes les compagnies du genre en Amérique—les revenus produits par les forces hydrauliques actuellement inutilisées, lorsqu'elles seront exploitées, resteront en grande partie chez nous et ce sont nos propres gens qui en bénéficieront.

SAINT-THEODORE D'ACTON

Dimanche le 20 septembre, nous avions le plaisir d'entendre une conférence donnée par M. l'abbé E. Decelles, curé de Farnham, sur son voyage à Rome.

—M. et Mme Adélard Beaudoin, *des Etats-Unis*, sont venus passer quelques jours chez leur mère Mme Cyriac Beaudoin.

—Mlle Emma Langelier de Montréal est venue passer quelque temps chez son oncle M. Télesphore Picard.

—Mlle Blanche Picard a dit adieu au monde pour entrer chez les Soeurs Grises de St-Hyacinthe.

—La pluie qui a tombé depuis une semaine a beaucoup endommagé la récolte, c'est un gros dommage pour plusieurs cultivateurs, car la récolte était très abondante.

—La récolte de patates est très petite et presque nulle en plusieurs endroits, mais les autres légumes sont en abondance.

—M. et Mme Elzéar Gauthier font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils qui a reçu au baptême les noms de Joseph, Laurent, Paul, Antoine. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Picard, oncle et tante de l'enfant.

———:o:———

COWANSVILLE, P.Q.

Les funérailles de MM. J. Bonnette, rentier, E. Planche, dentiste, et Irène, fillette de M. et Mme J. Lacasse ont eu lieu ces jours derniers.

—M. et Mme H. Thibodeau sont allés à Eastman assister aux funérailles du frère de M. Thibodeau, tué dans un accident d'automobile.

—Mlle Ernestine Noiseux est partie pour une visite aux Etats-Unis.

—MM. A. Avery, E. Wakefield, et Mlle J. Wakefield qui étaient en promenade chez Mme C. Avery sont retournés à Utica, N.Y., ces jours derniers.

—Mme A. Noiseux est allée à St-Jean mardi le 22.

—Mme J. Deragon retenue à sa chambre depuis cinq semaines est maintenant convalescente.

—Mlle L. Bessette et M. R. Rhéaume sont allés à Foster, Waterloo et Knowlton ernièrement.

—Mme H. Bourbeau de Montréal est en promenade chez sa sa fille Mme Levis Deragon.

—Mlle Alice Smith en promenade chez des parents est retournée à Montréal lundi le 21.

—M. A. Bois de W.-Shefford était de passage ici samedi le 19.

—Les dames et demoiselles sont à organiser un bazar qui aura lie ici prochainement au profit des oeuvres paroissiales.

—M. F. Brouillard est de retour d'une visite à Montréal.

———:o:———

SAINTE-MADELEINE

Nous avons eu la visite de Mgr F.-Z. Decelles, évêque du diocèse de St-Hyacinthe, dans notre paroisse, en tournée pour sa visite pastorale. Malgré la mauvaise température, son arrivée fut saluée de l'assistance de presque toute la paroisse, qui s'était pressée à l'arrivée du nouvel évêque pour recevoir sa bénédiction. Samedi matin le 19, Monseigneur a conféré le sacrement de confirmation à 112 de nos enfants. Samedi matin communion générale et très belle assistance à la cérémonie de la confirmation. M. Alcidas Beauchemin et sa dame furent parain et marraine de nos enfants confirmés. De Sainte-Madeleine, Mgr Decelles se rendit à St-Marc.

—Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Wilfrid Arpin, née Rosanna Jarry. Mme Arpin paralysée depuis longtemps a supporté avec grande résignation les douleurs et les incommodités de son état. Sépulture dimanche matin. Notre desservant a chanté le service accompagné de MM. les abbés Théberge et Martel, comme diacre et sous-diacre. M. Perrier, agent de Windsor Mills ami de la famille a chanté les Adieux de Schubert à la fin du service.

———:o:———

NOTRE-DAME de Stanbridge

Le premier mariage de cet automne a eu lieu le dernier jour de septembre, mercredi. Mlle Antoinette Patenaude qui unit sa destinée à M. L. Hector Boulais cultivateur de Ste-Brigide d'Iberville.

—Le Triduum eucharistique, depuis longtemps annoncé, a eu lieu les 18, 19 et 20 courant. C'est un confrère de M. le curé R. Gingras à Montréal, le R. Père Brousseau des Pères du T.S. Sacrement de New-York qui en fut le prédicateur très pieux et fort goûté. Il n'est pas donné à tout prêtre de parler si bien et si ardemment de l'adorable sacrement de nos autels. Il s'est vraiment montré lui, spécialiste en ces sublimes fêtes! son sermon à la messe, dimanche, sur nos défauts à faire disparaître peu à peu par un commerce plus assidu avec Notre-Seigneur, surtout à la Sainte-Table fut vraiment entrainant et pratique.

La veille, les enfants—la jeunesse étudiante—avaient eu, vers onze heures, leur conférence spéciale à l'église par le R. P. Brousseau, qui s'occupe beaucoup de la jeunesse dans la paroisse canadienne de la 76ème rue à New-York.

Comme clôture de ce fructueux Triduum, ce fut une heure sainte par les 4 fins du sacrifice, que prêcha le R. Père sur le beau sujet évangélique: le voyage des disciples d'Emmaus. La pluie torrentielle et peu intermitente de cet après-midi empêcha l'église de s'emplir vers 3 heures comme chacun s'y attendait. Tout fut bien touchant et la cérémonie d'adieu, avec les paroles du Rév. Père et de M. le curé vivement impressionnantes!

Vers huit heures encore, à la salle Bédard, l'infatigable religieux avec M. le curé surent intéresser bon nombre d'auditeurs en les entretenant de judicieux conseils aux fils de cultivateurs et des merveilles religieuses et autres de l'immense cité de New-York.

———:o:———

SAINT-PAUL ROUVILLE

L'abbé Couillard des Prés nous est revenu mardi le 22. M. Richard Tétrault était allé le quérir en auto à la métropole. Les paroissiens, en grand nombre, se sont portés à la rencontre de M. le curé à l'entrée du village. Les garçonnets des écoles ont fait la haie au défilé pour se rendre à l'église ils portaient des pavillons du Sacré-Coeur et chantaient une marche appropriée. Notre pasteur était escorté de l'abbé Gamache, desservant, des marguilliers, de M. Is. St-Pierre, maire, et des conseillers, des commissaires et de la foule des paroissiens.

A l'église un salut solennel a été chanté par M. le curé, assisté des abbés Gamache et Loiselle. La chorale St-Paul dirigée par M. Rochon a donné le programme musical suivant: "O Salutaris", de Battmann, "Sub Tuum", de F. Danjou, et "Tantum Ergo" de Nicon-Charon. La cérémonie s'est terminée par un Te Deum d'action de grâces. Cette réception si bien réussie avait été préparée par M. G.H. Rochon, dont on se plait à reconnaitre le talent d'organisation.

———:o:———

SAINTE-HELENE DE BAGOT

Mardi le 15 septembre, M. Armand Lussier de St-Hugues conduisait à l'autel Mlle Médora Gagnon. Le mariage eut lieu dans l'église de St-Louis de Bonsecours. Le diner fut donné chez M. Joseph Gagnon, père de la mariée, où un grand nombre de parents s'étaient réunis pour fêter les nouveaux époux, après s'être amusés plusieurs heures ils durent se séparer pour se rendre à Ste-Hélène chez M. Arthur Lussier, père du marié, où fut servi un grand souper, parents et amis attendaient l'heureux couple. Parmi ceux qui étaient présents au souper furent remarqués M. et Mme Arthur Lussier, Mme veuve Moïse Hébert, Mlle Marie Hébert, M. et Mme Moïse Héberi, de Ste-Hélène, M. et Mme Hector Bélanger, de St-Théodore d'Acton, Mme veuve Louis Létourneau et sa fille Rachel M. et Mme Philias Picard, de Ste-Hélène, M. et Mme Delphis Déry de St-Hugues, M. Arcadius Lussier et sa soeur, Rose-de-Lima Mme Joseph Forest, de Ste-Hélène, M. et Mme Joseph Gagnon de St-Louis, M. et Mme Georges Ledoux de St-Hugues, Mme J.B. Ledoux de St-Hugues, grand'mère de la mariée, M. et Mme René Chopin de Montréal, Mme veuve Ernest Parent de Ste-Hélène, M. et Mme Antoine Lamoureux de St-Marcel, M. Joseph Gagnon fils, de St-Louis, M. Albéric Boulanger de St-Hugues, M. Emile Chopin de Montréal, Mlle Yvonne Lussier de St-Hyacinthe, MM. Roland Bélanger, Gaston Bélanger, de St-Théodore d'Acton, Mlle Agnès Forest, M. Willy Houle de Ste-Hélène, Mlles Marie-Jeanne et Antoinette Lussier, soeurs du marié, de Ste-Hélène, Mlle Alice Bélanger de St-Théodore d'Acton Mme Irène Chopin, M. Emilien Chopin de Montréal. Beaucoup de cadeaux furent donnés à l'heureux couple à qui nous souhaitons de longs et heureux jours

—M. l'abbé Lemonde de Ste-Rosalie était au presbytère ces jours derniers.

—M. Elzéar Dionne de Montréal, autrefois de cette paroisse est venu visiter ses amis intimes MM. Z. Sawyer et Louis Déry.

—Chez M. Z. Sawyer ont la visite de Mlle Rébecca Dionne de Drummondville, leur nièce, son frère Alphonse est aussi venu dimanche le 20.

—Mlles Emilienne et Marie-Hélène Fafard sont retournées à Montréal après avoir passé d'heureuses vacances dans leur famille.

OUVERTURE DES MODES

JEUDI LE 8 OCTOBRE 1925,
ET LES JOURS SUIVANTS,

les Dames et Demoiselles sont cordialement invitées à venir voir les nouvelles créations de la saison.

Mlle J. MONTMARQUETTE,
206 RUE CASCADES

Faites-vous du JEU, ou du PLACEMENT?

Quand vous achetez des valeurs qui n'ont jamais payé de dividendes, ou qui ne sont point cotées sur le marché, vous jouez un jeu de hasard.—Avec la grande probabilité que vous perdrez votre argent. — Pourquoi courir une telle chance, quand vous pouvez placer vos économies dans des valeurs reconnues, solides, habituées à payer régulièrement des dividendes, toujours revendables sur le marché? Vous pouvez faire la chose si vous profitez de notre

PLAN BASÉ SUR VERSEMENTS PÉRIODIQUES.
(Exemple d'un placement initial de $500.)
Un placement de $500, (payable dans l'intervalle d'une année), achètera immédiatement

5 ACTIONS DU TÉLÉPHONE BELL	Dividende de 8 p. c.
10 ACTIONS DE LA STEEL OF CANADA	Dividende de 7 p. c.
10 ACTIONS DE LA CANADIAN CAR FOUNDRY, Pfd. .	Dividende de 7 p. c.

Les valeurs de placement ci-dessus sont connues depuis longtemps comme productrices de dividendes, possèdent une garantie de sécurité, plus la possibilité de donner des profits considérables avec les hausses du marché.

(Autres suggestions de placements sûrs, pour de plus gros ou de plus petits montants, envoyées sur demande).

Notre nouvelle brochure touchant le placement, "The Road to Financial Independence", donne des informations complètes sur les valeurs canadiennes à dividendes assurés, avec les hausses et les baisses enregistrées sur le marché, et explique comment vous pouvez commencer à faire des placements, gros ou petits, avec une sécurité absolue, d'après notre plan de paiement en un an. Demandez cette brochure aujourd'hui. Elle vous sera adressée gratuitement.

REPRÉSENTANTS DEMANDÉS, COMME CORRESPONDANTS LOCAUX

Retournez ce Coupon

Burnett Sainte-Clair & Co.
Invesment Bankers,
Canada Cement Building,
Montréal, P. Qué.

Date.....

Veuillez m'adresser, sans aucune obligation de ma part, des détails touchant votre plan d'achat de valeurs avec facilités de paiement d'une année, de même que votre brochure. Je serais intéressé dans les valeurs suivantes:

.....
.....

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....

DEPT. Q.

NOTES LOCALES

Nommé prieur

Le R.P. J.-M.-A. Granger, O.P., ci-devant de Sainte-Anne de Fall-River, vient d'être nommé prieur du couvent dominicain de cette ville, en remplacement du R.P. J.-M. Archambault, nommé à Fall-River.

———:o:———

Le pèlerinage

Le pèlerinage annuel de l'Union Saint-Joseph au cimetière n'a pu avoir lieu dimanche dernier, à cause du mauvais temps. Il est remis au 11 octobre prochain.

———:o:———

La fête du Rosaire

A Notre-Dame du Rosaire, dimanche prochain, 4 octobre, sera solennellement célébrée la fête annuelle du Très-Saint-Rosaire. Comme les années passées, la procession se fera par les rues de la ville.

———:o:———

Autour d'une école

Le magistrat Emile Marin a entendu plusieurs témoins dans la cause des contribuables du Petit-Rang de la paroisse de Ste-Madeleine, qui sont en difficulté avec les Commissaires d'Ecoles de leur paroisse.

Les contribuables du Petit-Rang, il y à quelques mois, ont présenté une requête aux Commissaires d'écoles de Ste-Madeleine, leur demandant la construction d'une maison d'école dans leur rang, parce que la distance à parcourir, d'où ils demeurent, pour se rendre à cette institution est trop grande. Ils offraient même de payer le coût de la nouvelle construction.

Après avoir délibéré quelque temps, les commissaires d'écoles ont rejeté la requête, déclarant que cette construction entraînerait beaucoup de dépenses; en plus l'engagement d'une nouvelle institutrice serait d'un coût onéreux pour la Commission, qui n'est pas riche, et le petit-Rang est moins évalué que les autres, et cependant, l'école actuelle du rang Nord subirait des réparations pour quelques centaines de piastres avant longtemps.

A cette réponse, les contribuables du Petit-Rang ont demandé de nouveau aux Commissaires de reconsidérer leur décision et d'accorder leur requête. Ces derniers n'ont pas consenti à se rendre à leur désir.

Ils en ont appelé devant la Cour de Magistrat, prétextant qu'on leur fait une injustice.

Plusieurs témoins ont été entendus.

Il paraît que les enfants du Petit-Rang qui fréquentent l'école ont à parcourir une assez longue distance. Tout particulièrement pendant l'hiver, certains enfants se rendent à l'école le lundi, pour n'en revenir que le vendredi. D'autres partent avec une voiture, que leurs parents mettent à leur disposition, et après leur journée d'école ils s'en reviennent à leur demeure. Dans les beaux temps d'été et d'automne, les enfants, paraît-il, peuvent, sans trop de difficulté, se rendre à l'école en passant à travers les champs, ce qui raccourcit la distance, mais, chose non pratique durant l'hiver.

Les avocats doivent remettre des mémoires au juge, qui a pris la cause en délibéré.

———:o:———

Feu Mme S. Béland

Mme Stanislas Béland, (née Elise Millette), est décédée à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville, à l'âge de 35 ans. Elle était malade depuis de longs mois. Outre son époux, elle laisse deux jeunes enfants et une soeur, Mme Jean Lemoine, de Saint-Robert. Les funérailles ont eu lieu mercredi à Yamaska.

———:o:———

Partie de cartes

Une partie de cartes aura lieu le 27 octobre, organisée par l'*Ave Maria*, dans la Salle des Bazars, à l'Hôtel-Dieu.

———:o:———

Naissance

A Montréal, cette semaine, à M. et Mme Gaston Nolin, (née Pauline Leduc), autrefois de Saint-Hyacinthe, est né un fils, baptisé Jacques-Guy. Parrain et marraine, le Dr Gaston Lapierre et madame Lapierre, grand-oncle et grand'tante de l'enfant. Porteuse au baptême, garde Gladu.

Fête intime

Les amis de M. Georges Turcot, de la maison Casavant, lui causaient une agréable surprise samedi soir dernier, à l'occasion du 32ème anniversaire de sa naissance.

Une adresse lui fut lue par son neveu M. Adélard-Emile St-Georges, et de magnifiques cadeaux présentés par MM. Adrien Frenière et Roger St-Georges.

M. Turcot, pris par surprise, a trouvé cependant des mots aimables pour remercier.

Ont assisté à cette fête: MM. Adélard St-Georges, Arthur Frenière, Albert Frenière, Adrien Frenière, Mme Stanislas Sénécal, MM. Jean Sénécal, Edmour Tétrault, Adélard Emile St-Georges, Roger St-Georges, Marcel St-Georges, Fernand Turcotte, Marcel Frenière, Georges Turcot, Wilfrid Dulude, J. Fredette, Mlle Délima Montigny, Mlles Lauretta Turcotte et Ida Gauthier, Mmes Alphonse Tétrault et Marie Gauthier, M. Alfred Quéry, Mlle Roselaine St-Georges.

———:o:———

Ecole des arts

Dimanche prochain, 4 courant, après-midi et soir, s'ouvrira en la salle du marché (entrée du côté sud-ouest) l'exposition des travaux des élèves de la dernière saison. La salle sera ouverte aussi lundi après-midi et soir. On aura là une belle occasion de voir les résultats obtenus et les avantages que procurent à ceux qui veulent en profiter les leçons données à l'Ecole des Arts. Pas un jeune garçon ne devrait rester indifférent à cette oeuvre. Les jeunes filles, de leur côté, devraient profiter de l'occasion qui leur est offerte de développer leur talent pour le dessein ou la peinture en suivant les cours de M. Joseph Richer. Que tous viennent voir l'exposition, ils comprendront mieux l'oeuvre et la patroniseront comme il convient. Quelques heures passées à cette école au cours de l'hiver rapporteront des bénéfices inappréciables, à ceux qui feront ce sacrifice.

Les élèves qui ont chez eux des peintures ou des desseins faits l'hiver dernier sont priés de les apporter sans délai chez M. Joseph Richer afin qu'ils puissent figurer à l'exposition.

Les cours s'ouvriront la semaine prochaine comme suit:

Au Bureau d'Enregistrement : Lundis et mardis après-midi et soir, les cours de peintures sous la direction de M. Jos. Richer. Mercredis et vendredis, les cours d'architecture et de mécanique. Professeurs, F. Blanchard et N. Lorange.

Dans le sous-sol de l'Hôtel-de-Ville: les lundis, mardis, mercredis et jeudis, cours de menuiserie. Professeurs, S. Duval et E. Robichaud.

———:o:———

Avis au Public

Québec, 1er octobre.—Les parents peuvent retirer les rentes de leurs enfants; profitez-en pour assurer vos vieux jours et l'avenir de vos enfants. Les Prévoyants du Canada croient devoir rappeler à tous cet avantage spécial de leurs rentes.

———:o:———

M. L. J. Gauthier

D'après les dernières nouvelles, M. L.J. Gauthier, ancien député de Saint-Hyacinthe-Rouville aux Communes, briguerait les suffrages comme conservateur, non plus dans le comté de Nicolet comme il avait été précédemment annoncé, mais dans Dorchester, où il ferait la lutte à l'hon. Lucien Canon, solliciteur-général dans le nouveau cabinet King.

———:o:———

Succès dans l'enseignement

Mlle Eva Morier, institutrice de cette ville, vient d'obtenir du département de l'Instruction publique, par l'entremise de l'inspecteur J.-Eug. Lamarre, une prime de $20 pour succès dans l'enseignement.

———:o:———

Nouvelle société

MM. Adouilda Baron et Hervé Baron, chaufournier, de Saint-Dominique, viennent de se former en société pour exercer le commerce de chaufourniers, à Saint-Dominique, sous la raison sociale de *A. Baron et Frère, Enrg.*

Une épluchette

On nous apprend que le 22 octobre prochain, dans la grande salle du Bazar, à l'Hôtel-Dieu, aura lieu une véritable veillée du bon vieux temps. MM. Conrad Gauthier et Hector Charland, de Montréal, y seront accompagnés d'une troupe de quinze folkloristes du pays: violonneux, joueurs d'accordéon, de musique à bouche, et vieux chanteurs du terroir, vieux conteurs, gigueux, etcè., etc.

Cette soirée sera sous les auspices du conseil local des Chevaliers de Colomb et du Club Ouvrier de Saint-Hyacinthe.

Les billets sont maintenant en vente au prix de $1.10, 85c et 55c.

———:o:———

Prochain mariage

On nous annonce, pour le 10 octobre prochain, le mariage de M. Paul Bourgeois, fils de M. Louis Bourgeois, de cette ville, à Mlle Cécile Dauphinais, fille de M. J. Dauphinais, de Chicoutimi. Pas de faire-part.

———:o:———

Le tennis

Willard F. Crocker, champion de tennis de la province de Québec et du Canada, a gagné la "Coupe Montréal" et le championnat de l'Association de Tennis de la province de Québec, samedi dernier; il a défait Henri Laframboise, autrefois de St-Hyacinthe, qui detenait le titre depuis plusieurs années, dans la finale, 0-6, 6-3, 10-8, 8-6; la lutte fut serrée tout le temps, et les résultats indécis jusqu'a la fin.

Jouant avec plus de confiance et mieux que jamais depuis deux ans, Laframboise a prouvé qu'il est toujours un des premiers joueurs du Canada et que c'est lui, Crocker et Wright qui sont encore la classe. Crocker fut tout juste un peu plus régulier et un peu plus solide sur la fin, alors que Laframboise se fatigua davantage.

———:o:———

Prochain mariage

On annonce, pour le 20 octobre prochain, le mariage de M. C. E. Petit, commis-pharmacien de cette ville, fils de M. J.-H. Petit, à Mlle Marguerite Jacques, fille de M. Michel Jacques, de Lévis. Pas de faire-part.

———:o:———

Feu F. X. Bilodeau

M. F.X. Bilodeau, domicilié rue Concorde, chez son fils, M. Irénè Bilodeau, est décédé à l'âge de 85 ans, après huit jours de maladie. Outre son fils, le défunt laisse une fille, Marie-Rose, épouse de Arsène Miller de Montréal, ses neveux, MM. Arthur Bilodeau de cette ville, Toussaint, Joseph Bilodeau, de Ste-Rosalie, Ulric, Zacharie et Samuel Bélisle, de Ste-Rosalie, Oscar Bélisle, du Rang St-François, Napoléon Giard, de Ste-Rosalie, et Henri Giard, du rang St-François.

———:o:———

La Kermesse

La Kermesse du Patronage, commencée du 21 septembre, s'est terminée mercredi soir, le 30. Le résultat n'a pas déçu les espérances, et les autorités du Patronage, de même que les dames organisatrices, remercient toutes les personnes qui, de quelque façon, contribuèrent au succès de la semaine. Dans un numéro prochain, nous donnerons un compte-rendu plus détaillé.

———:o:———

La voix qui chante

Lorsque vous aurez connu leurs grands avantages, vous serez aussi avec des milliers d'autres, la voix qui chante les bienfaits des Prévoyants du Canada.

———:o:———

Remerciements

Mme M.-A. O'Connell remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Michael-A. O'Connell, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

———:o:———

Remerciements

M. Grégoire Lacroix, et M. et Mme Georges Grenier, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, à l'occasion du décès de Mme Georges Lacroix, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

Funérailles

Les funérailles de M. Michael-A. O'Connell, décédé mercredi dernier à l'âge avancé de 79 ans, ont eu lieu samedi le 26, à la cathédrale. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Armand Guertin, vicaire à Saint-Jude, assisté des abbés Edmour Saint-Pierre et Alfred Lalime, de l'évêché, comme diacre et sous-diacre.

Au choeur: Mgr L.-A. Sénécal, P.D., curé de la cathédrale, Mgr C.P. Choquette, ex-supérieur du Séminaire de cette ville; le chanoine P.S. Desranleau, chancelier, MM. les abbés E. Gervais, Philippe Auger, A. Desmarais, du séminaire, J. Lemay, directeur des élèves au séminaire, Emile Roy, chapelain chez les Soeurs St-Joseph, Phaneuf, de l'Hôtel-Dieu de cette ville, Hector Bernard, R. Vadnais et Rosario Martin, etc. Les porteurs étaient MM. Gédéon Beaupré, Joseph Bissonnette, J.B. St-Pierre, Edmond Duckett, J.H.E. Brodeur et J.L. Cormier.

———:o:———

Les touristes

Hôtel-Union: E.V. Livesey, Providence, R.I.; E. Buck, Québec; Chs Bédard, Québec; J.A. Shaw, Brooklyn, N.Y.; Gaston Ouellette, Rivière du Loup; L. G. Hun, Sherbrooke.

Grand-Hôtel: Dr et Mme C. J. Denaud, Calfax, Californie; H. Gagnon, Québec; J.C. Kerny, Albany, N.Y.; N. Asselin, Mme R. Johnson, Island Pond, Vt.; L.J. Chagnon, Ottawa; M. et Mme Schoning, Toronto; Mlle Léa-M. Laporte, Rutland, Vt.; Mlle Eva Sloane, Bristol, Vt.; A.G. Archambault, New-York; M. et Mme G.P. Nicklow, Bristol, Vt. ; M. C.E. Palmer, M. et Mme C.H. Palmer, New-Haven, Conn.; Mlle Bertha Charron, Ware, Mass. ; Mlle Geraldine Monette, Rutland, Vt.; J.H. Burrett, Bristol, Vt.; Henry Crady et F.J. Boucher, Burlington, Vt.; Gaston Archambault, Hartford, Conn.; M. et Mme Blanchette, Lowell, Mass; M. et Mme Elphège J. Daignault Alphonse Daignault, Mlles Evangéline et Alberta Lacroix, Woonsocket, R.I.; C.A. Magnan, Sherbrooke; Stanislas Pouliot, Québec; J.E. Godbout, Québec; J.T. Harmon, Hamilton, Ont.; P.E. Brozeal, Providence, R.I.; M. et Mme R.J. Van Osden, Boston, Mass.; Jos. Gibson, Toronto.

———:o:———

Assemblée d'actionnaires

Aux actionnaires du Syndicat Ouvrier

Les actionnaires du Syndicat Ouvrier sont convoqués à une assemblée générale spéciale qui sera tenue le dimanche, 11 octobre prochain à 1.30 heures p.m., dans la salle du Marché Centre, Saint-Hyacinthe, pour prendre en considération la requête de certains actionnaires qui a été soumise au bureau de direction le mardi 29 septembre 1925.

St-Hyacinthe 30 septembre 1925.

J.P. Lord, secrétaire.

———:o:———

Promotion

La dernière liste des promotions, publiée par la Commission du Service Civil, d'Ottawa, nous apprend que M. Joseph-Clément Fournier, de Saint-Hyacinthe, auxiliaire des postes, est nommé facteur.

———:o:———

Feu Mme G. Lacroix

A Saint-Hyacinthe, ces jours derniers, est décédée Mme Délima Guertin, épouse de M. Georges Lacroix, à l'âge de 83 ans.

Outre son époux, la défunte laisse trois enfants, MM. Rodrigue et Evariste Lacroix, des Etats-Unis, Mme Georges Grenier de cette ville.

———:o:———

Adieux au monde

Mlle Blanche Picard, de Saint-Théodore d'Acton, fille de M. Elzéar Picard, a fait son entrée au noviciat des RR. SS. de la Charité, de Saint-Hyacinthe.

———:o:———

Remis en liberté

Joseph Delorme, de Marieville, accusé d'avoir tenté de faire brûler des propriétés qui lui appartenaient, en cette dernière localité, a subi son examen volontaire devant le magistrat de district Emile Marin. Il a nié sa culpabilité. Le magistrat l'a condamné à subir son procès aux prochaines assises, le 19 juin prochain. L'accusé a été remis en liberté moyennant cautionnement.

L'assemblée de lundi

M. René Morin, notaire de St-Hyacinthe, candidat ministériel dans la lutte électorale actuelle, pour les comtés unis de Saint-Hyacinthe et de Rouville, a ouvert sa campagne lundi soir en cette ville. L'assemblée, qui réunit cinq ou six cents personnes, était sous la présidence conjointe de MM. Joseph Godbout, président de l'Association libérale du comté, et Victor Hébert, conseiller municipal.

M. Morin fut le principal orateur de la soirée. Il fit le panégyrique du gouvernement libéral, et insista un peu beaucoup sur ce qu'il avait fait, depuis 1921 à Ottawa, et sur les multiples raisons qu'on avait de le réélire. Il rappelle avec une complaisance presque déplacée tels et tels discours qu'il a prononcés, en telle circonstance précise, énumère les lettres de félicitations qu'il a reçues à ce sujet, de M. Rodolphe Lemieux, de M. Meighen lui-même, cite les revues qui l'ont cité, louangé, abreuvé de compliments. Au chapitre de ce qu'il n'a pas fait, M. Morin rappelle son abstention lors du vote sur l'amendement Vien, à l'occasion du bill Shaw tendant à rendre le divorce aussi accessible aux femmes qu'aux hommes. M. Morin avoue qu'il était absent, mais il explique ses raisons. D'abord, il ne savait pas que le vote se prenait ce jour-là. En second lieu, il avait dû quitter Ottawa pour Saint-Hyacinthe, où il se devait d'assister aux funérailles de M. Silas Duclos, l'un des industriels marquants de notre ville. M. Morin a oublié d'ajouter, cependant, qu'il n'avait pas le droit d'ignorer le jour et l'heure de la votation, attendu que les whips du parti libéral n'existent pas pour rien, et que les députés savent toujours quand se présentent en Chambre les questions importantes, et quand ils doivent briller par leur présence. Il oublie également de dire qu'il eût pu, s'il lui fallait venir à Saint-Hyacinthe, *pairer avec un adversaire,—com*me a fait d'ailleurs le député de Hull, le Dr J.-E. Fontaine,— et annuler par là un vote favorable à l'élargissement de la loi canadienne de divorce. Si, ajoute M. Morin, il avait été question d'un bill tendant à établir le divorce en notre pays, j'aurais voté de toutes mes forces contre un tel projet de loi. Mais la loi existait déjà chez-nous, aucun vote n'aurait pu l'empêcher d'exister.

L'orateur a traité ensuite de tarif, se réclamant de la politique tarifaire de Laurier, opposé à la protection trop élevée telle que prônée par le parti conservateur. A coups de statistiques, il a passé partiellement en revue la situation économique. A tout prendre, nous ne sommes pas trop à plaindre. Les affaires vont bien et tendent chaque jour à s'améliorer. Pour ce qui est de l'industrie de la chaussure, par exemple, nous fabriquons pour quelque 15 millions de chaussures avant la guerre, en temps normal. Avec la guerre de 1914, vu l'exorbitante demande extérieure, le chiffre de notre production a atteint la valeur de 30 millions Depuis, la demande étrangère cessant, nous sommes revenus au normal ou à peu près. Nous fabriquons moins, ce qui fait crier l'adversaire à la ruine. En réalité, nous revenons aux conditions normales,—ce dont personne ne doit s'étonner. M. Morin règle de la même façon l'importante question des cuirs. Il expédie en peu de mots le problème de certains produits agricoles. Il termine en faisant l'éloge de M. King, premier ministre, champion de nos libertés, en qui revit l'ardent patriotisme et la soif de liberté qui caractérisaient son père, William-Lyon McKenzie.

M. T.D. Bouchard, maire et député du comté à la Législature, appuie la candidature actuelle de M. Morin. Parlant tarif, il est également opposé au libre-échange et à la haute protection. Il préconise le tarif tel que compris par sir Wilfrid Laurier. Il touche aux activités du gouvernement fédéral, à qui il garde sa confiance. Incidemment, M. Bouchard mentionne la candidature de M. Henri Bourassa dans Labelle, en conclut que nombre d'oppositionnistes ne sauront plus à qui se rattacher dans la présente lutte, à M. Monty, à M. Patenaude, ou à M. Bourassa. Il profite de l'occasion pour y aller lui aussi de son couplet contre M. Patenaude, se moque de sa démission du cabinet, en 1917, disant que l'ancien secrétaire d'Etat se sauva quand il discerna que les choses allaient mal dans son parti. M. Bouchard risque quelques facéties, ce qui réchauffe un peu l'assemblée, jusque-là extrêmement froide.

———:o:———

Un des nôtres

Le Dr Gaston Lapierre, autrefois de Saint-Hyacinthe, maintenant de Montréal, où il est attaché à l'Hôpital Sainte-Justine, a prononcé une conférence à Ottawa, mercredi, devant les congressistes de la "Canadian Child Welfare Association", sur l'*Ecole d'Hygiène sociale*.

———:o:———

L'étude des étoiles

Montés sur le toit, les élèves admirent un beau ciel étoilé. Tout à coup une étoile filante se détache de la voûte et passe près d'eux. Ils entendent, à leur grand étonnement, une voix venant de l'étoile qui leur dit : Envoyez-nous des représentants des Prévoyants du Canada, nous voulons nous aussi de leurs belles rentes.

———:o:———

Personnels

Mme H.P. Boulay, de Saint-Hyacinthe, est actuellement à Sherbrooke, l'invitée de ses amies

—M. et Mme G. Bérard, leur fille Mlle Alice Bérard, et M. Adrien Piché, sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis. Ils ont fait le voyage en auto.

Après des vacances de quinze jours aux Etats-Unis, M. Lionel Laflamme employé à la gare du C.N.R. nous est revenu enchanté de son voyage. Il a visité Lowell Boston, Manchester, Woonsocket, Waltham.

—M. le Dr Adélard Tétrault, M.D., interne à l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières, était de passage en notre ville lundi et mardi derniers, en visite chez ses parents M. et Mme Napoléon Tétrault.

———:o:———

Beurre et fromage

A l'enchère, samedi dernier, 38 colis de beurre no 1 pasteurisé ont été offerts à 44s, la livre mais il ne s'est pas présenté d'acheteur. Sur 335 meules de fromage, 184 ont été vendues à 23s la livre. Ce prix indique une augmentation de 1s 1-2 comparativement à la semaine précédente.

———:o:———

ETAT-CIVIL

EGLISE CATHEDRALE

Baptêmes:

Le 25.—Joseph-François-Charles-Edouard, fils de Etienne Cadotte et de Albina Champagne. Par. et mar., François Ashton et Eugénie Cadotte.

Le 26.—Joseph-Robert-Uldège, fils de J.-Omer Rainville et de Cécilia Bernard. Par. et mar., Uldège Bazinet et Corona Bernard.

Le 28.—Marie-Marcelle-Aurore, fille de Elphège Riendeau et de Antonia Bachand. Par. et mar., Lucien Lafond et Laurette Riendeau.

Le 28.—Gaston-Marcel, fils de Henri Morin et de Juliette Ledoux. Par. et mar., Joseph Morin et Marie-Louise Bourgouin.

Le 28.—Marie-Jeannine-Diane Carmen, fille de Adélard Bleau et de Aurore Gaucher. Par. et mar., Emmanuel Champagne et Marie-Louise Pelletier.

Sépultures:

Le 25.—Marie-Claire-Jeannette 6 mois, fille de Georges Durocher et d'Antoinette Morin.

Le 26.—Rosalie Lafrance, 80 ans, veuve de F.X. Dubois.

Le 26.—Michael-A. O'Connell, 79 ans, époux de Régina Madère.

Le 26.—L'abbé N. Archambault 46 ans, curé de Bristol, Vt.

———:o:———

Le dépositaire du pouvoir doit aux peuples, la vérité et la justice avant le repos et la paix, dont elles sont d'ailleurs les bases assurées.

Louis Veuillot.

Plus populaire de jour en jour

La demande toujours croissante par les consommateurs de thé pour le

"SALADA"

H614FR

prouve l'excellence de ce mélange délicieux.

SOUVENIRS DU PASSE

EXTRAITS DE VIEUX NUMEROS DU COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

MAIRIE

St-Antoine.—A une séance du conseil municipal de la paroisse de St-Antoine, comté de Verchères, tenue le 2 février courant, M. L.J. Cartier a été nommé maire à l'unanimité.

Marieville : A une assemblée du conseil municipal du village de Marieville, tenue le troisième jour de février courant, M. J.A. Archambault, écr., a été réélu unanimement pour la troisième fois maire du dit village.

Ste-Marie de Monnoir: A une assemblée du conseil municipal de la paroisse de Ste-Marie de Monnoir, tenue le troisième jour de février courant, M. Joseph Lebeau, écr., a été réélu unanimement maire de la dite paroisse.

(8 février 1879)

———:o:———

MARIAGE

A Saint-Guillaume, le 3 courant, par le Rév. G. Béliveau, vicaire de cette paroisse, M. Louis Bilodeau, fromager, dernier fils de Ed Bilodeau, écr., de Ste-Rosalie, conduisait à l'autel Dlle Marie Oliva Dessert, fille de M. *Léon Dessert, agent. Nos meilleurs souhaits* à l'heureux couple.

(8 février 1879)

———:o:———

DECES

En cette ville, le 6 du courant, après une courte mais cruelle maladie de huit jours, soufferte avec une résignation vraiment chrétienne, Monsieur Flavien Arthur Charbonneau prote aux ateliers de *l'Union*, rendait son âme à Dieu, après avoir reçu les derniers sacrements que l'Eglise accorde à ses enfants mourants, à l'âge de 25 ans et 6 mois. Il laisse pour le regretter une épouse inconsolable et un grand cercle de parents et d'amis. Le défunt appartenait à l'Union St-Joseph de cette ville.

(8 février 1879)

———:o:———

SAINT-PIE

Nous sommes heureux d'apprendre que notre ami Jean Moïse Gobeille, Ecuyer, a été réélu maire de la paroisse de St-Pie. M. J.-Bte L'Heureux a été réélu et M. Olivier Morin, fils, a été élu conseillers municipaux de cette paroisse.

(11 février 1879)

———:o:———

ELECTION MUNICIPALE

Hier a eu lieu l'élection d'un conseiller municipal dans le quartier no 1, de cette ville. Deux candidats étaient sur les rangs, MM. J.-Bte Flibotte et Péloquin M. Flibotte n'ayant pas voulu accepter la candidature et ayant voté contre lui-même, ses amis ont abandonné la lutte et M. P-é loquin a été élu.

(11 février 1879)

———:o:———

MARIAGE

Le 4 février 1879, par le Révd R. Larue, frère du marié, Thomas Larue, écr., M.D., à Demoiselle Mary-Jane Gilbert, fille aînée de M. Théodule Gilbert, du village de Compton.

L'heureux couple est parti pour un voyage de noces.

———:o:———

DECES

En cette ville, le 8 février 1879, Dame Julie Leduc, épouse de M. André Dumaine, commerçant, après une longue et cruelle maladie, soufferte avec beaucoup de résignation, à l'âge de 63 ans et 5 mois.

(11 février 1879)

ORDINATION

Dimanche matin, le 9 du courant à l'église de l'Evêché de Montréal, Sa Grandeur Mgr Fabre, a conféré l'Ordre sacrée de la prêtrise à M. James Chaffers, fils de l'honorable M. Chaffers, sénateur et neveu du Dr O'Leary de cette ville. Le Révd M. Chaffers est attaché au secrétariat de l'Evêché de St-Hyacinthe.

(13 février 1879)

———:o:———

DOUANES

Au moment de mettre sous presse nous apprenons que J. A. Hamel, Ecr., vient d'être nommé Collecteur de Douanes au Port de St-Hyacinthe, en remplacement de feu J. Clapin, Ecr. La commission est datée du onze courant.

(13 février 1879)

———:o:———

DECES

A Notre-Dame de St-Hyacinthe, le 11 février courant, à l'âge de 20 ans, Ludger Girouard, apprenti aux ateliers de *l'Union* après une courte mais cruelle maladie.

—A Saint-Antoine, Rivière Chambly, le 10 février courant, à l'âge de 63 ans, Dame Léocadie Cartier, veuve de feu le Dr Joseph Lusignan.

(13 février 1879)

———:o:———

CHANGEMENTS

ECCLESIASTIQUES

Monseigneur l'Administrateur du diocèse de St-Hyacinthe a fait les changements ecclésiastiques suivants: le Rév. Edouard Blanchard est transféré du vicariat de Beloeil à celui de St-Aimé, et le Rév. Zéphirin Vincent du vicariat de St-Aimé à celui de la cathédrale. Le Rév. James Chaffers qui vient d'être ordonné est nommé vicaire à Beloeil.

(15 février 1879)

———:o:———

MARIAGE

A St-Damase, le 18 courant, par le Rév M. Guertin, desservant, M. Antoine Bachand, de St-Césaire à Dlle Régina Normandin, fille te M. Pierre Normantin de St-Damase.

Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

(22 février 1879)

Chez les Franciscains

VIIe centenaire de la mort de S. François (1226-1926)

A sa réunion tenue le 21 septembre dernier, au couvent des PP. Franciscains de la rue Dorchester, (Montréal), le comité provincial des fêtes du VIIe centenaire de la mort de S. François a pris les décisions suivantes:

1.—En Europe: Les RR. PP. Franciscains conduirons à Rome, Assise, etc., un pèlerinage canadien qui assistera aux fêtes qui se préparent dans la Ville Eternelle et dans la patrie de S. François pour l'an du Seigneur 1926.

2.—Au Canada: Des fêtes grandioses seront célébrées à Montréal les 1, 2, 3 et 4 octobre 1926 pour se terminer par un grand concert sacré qui sera donné dans la métropole, le soir du 4 octobre 1926, par des artistes de renom, sous la direction de M. Jean Goulet, de Montréal.

Des renseignements plus détaillés seront communiqués plus tard.

———:o:———

La Revue Dominicaine

Sommaire de septembre: —R. P. Gonzalve Proulx, O.P., "Rôle de l'observance régulière"; R.P. M.-A. Lamarche, O.P., "La justice et le prêt à intérêt"; R. P. Dalmace Laferrière, O.P., "Jésus Christ dans les écrits talmudiques". Le sens des faits: Le cardinal Bégin; Le Père Louis Archambault; Un discours en deux manières, par le R.P. Lamarche; Le sacre de Mgr Lagae, par le R.P. Draime; Dans l'Ordre, par Fra Domenico.—L'esprit des livres: Simard: "Deux conférences" (M.-A. L)—Tremblay: "Ste-Anne d'Ottawa" (R.-M. V.)—Dubois: "Séminaire de Ste-Thérèse" (A. L.)—Accusés de réception.

TEL. EST6865

J. BOUCHARD

(autrefois de St-Hyacinthe)

MARCHAND DE

PIANOS, ORGUES et PHONOGRAPHES

Toujours en main : Pianos d'occasion.

Prix défiant toute compétition.

ACCORDEUR ET REPARATEUR

Représentant les meilleurs manufacturiers

832 RUE ST-HUBERT, MONTREAL

QUELQUES NOUVEAUTES FRANCAISES

R.P. M.-A. Janvier, O.P.: *La Perfection dans la Vie chrétienne* (Carême de 1924). $1.00; $1.10 franco.

Emile Baumann: *Saint-Paul*, .75, .80 franco.

Charles Maurras: *L'Allée des Philosophes*, .75, .80 franco.

Antoine Malvy, S.J.: *Pascal et le problème de la croyance*, .45, .50 franco.

Georges Goyau: *La présence de la France au Vatican*, .20, .25 franco.

Abel Hermant: *Xavier, ou les entretiens sur la grammaire française.*

Thérive et Boulanger: *Les Soirées du grammaire-club.*

Henry Bordeaux: *St-François de Sales et notre coeur de chair.*

Henri Massis: *Jugements, vol. II*

Antoine Albalat: *Comment on devient écrivain.*

En vente au *Courrier*,

ROMANS CANADIENS

Laure Conan: *La Sève immortelle*, .75

P.A. Dugré: *La Campagne canadienne*, .75

Blanche Lamontagne: *Un coeur fidèle*, .75

R. de Roquebrune: *Les Habits rouges*, .75

R. de Roquebrune: *D'un Océan à l'autre*, .75

Marie-Claire Daveluy: *Perrine et Charlot*, .75

Louis Hémon: *Maria Chapdelaine*, .75

A. de Lestre: *L'Appel de la race*, .90

Bérard et Foisy: *Plus qu'elle-même*, .75

Harry Bernard: *L'Homme tombé*, .75

NOUVEAUTES

L.-J. Dalbis: *Le bouclier canadien-français*, .75

Henri Bourassa: *Femmes-Hommes ou Homme-femmes*, .25

Robert Choquette: *A travers les vents* .75

M.-Claire Daveluy: *Dix fondatrices canadiennes.*

En vente au *Courrier*, St-Hyacinthe.

Ajoutez 5 sous par exemplaire, pour la poste.

Quebec Montreal & Southern

Horaire en vigueur le 27 septembre 1925

Tous les mardi, jeudi et samedi, train No. 60, départ de Sorel à 10.40 a.m., arrive à St-Hyacinthe à 12.30 p.m.

Train No. 61, départ de St-Hyacinthe à 2.40 p.m., arrive à Sorel à 4.20 p.m.

Tous les lundi, mercredi et vendredi, train No. 58, départ de Sorel à 1.40 p.m., arrive à St-Hyacinthe à 3.50 p.m. et Iberville à 6.10 p.m.

Train No. 59, départ de St-Hyacinthe à 10.20 a.m., arrive à Sorel à 12.40 p.m.

Tous les mardi, jeudi et samedi, train No. 56, départ de Saint-Hyacinthe à 3.00 p.m., arrive à Iberville à 4.40 p.m., et Noyan Jct à 8.00 p.m.

Train No. 57, départ de Noyan Jct à 6.00 a.m. arrive à St-Hyacinthe à 12.10 p.m.

A.L. Currie, surintendant.

N.J. Ferguson,

Agent général des passagers

L.J. Bourbeau, agent St-Hyacinthe

DOCTEUR PAUL OSTIGUY

SPECIALISTE

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE.

CONSULTATIONS : 1 HR. A 4 HRS.

255, rue Sherbrooke Est, Montréal.

—— Tél. EST 5684 ——

Téléphone 235 254 Cascades

J. A. R. Séguin

PLOMBIER-COUVREUR ET POSEUR D'APPAREILS DE CHAUFFAGE

Ancienne place H. Lorange

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITEE.

Téléphone Bell 486

Ed. Bernier & Cie,

PLOMBIERS

POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

51 RUE CASCADES,

ST-HYACINTHE, P.Q.

Tél. Bell 517 15 rue Larocque Quartier Cinq

L. P. FONTAINE

Entrepreneur-Plombier

Couvertures, appareils de chauffage Système à l'Electricité.

Plomberie et Réparations de toute sorte

Bureau Tél. 463 Rés. Tél. 681 W

H. LETOURNEAU

ENTREPRENEUR

PLOMBIER - FERBLANTIER - COUVREUR

Posage d'appareils de chauffage à eau chaude, à vapeur et à air chaud.

RÉPARATIONS GÉNÉRALES

Ouvrage garanti à PRIX Modérés.

Nous soudons à l'oxygène.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE.

265 Rue Cascades

ST-HYACINTHE, - Qué.

J. A. GIRARD & FRERE

PLOMBIERS SANITAIRES

Fournaises :eau chaude, vapeur, haute et basse pression. Spécialité : système de chauffage pour églises et communautés.

Soudure à l'oxygène.

46 CONCORDE Tél. 185—Rés. 47

PACIFIQUE CANADIEN

ACHETEZ

VOS

BILLETS

CHEZ

J. E. MORIN,

Tél. 70 AGENT

23½, RUE LAFRAMBOISE

P. S. — Privilège de **voyager** par le **Canadien National** jusqu'à **Montréal** et prendre le **Pacifique Canadien** ensuite.

Sur demande, M. Morin **accompagnera** les passagers **à Montréal** et s'occupera **du transfert**, etc.

Le Courrier de St-Hyacinthe

Paraît tous les vendredis. Prix de l'abonnement : Canada $1.50 par an ; aux Etats-Unis $2.00 numéro 3 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à St-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et Comptabilités (Limitée.) A. J. Gaudreau, Administrateur-Gérant.

La BRIQUETERIE St-Laurent LIMITEE

71 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Harbour 4804

Briqueterie : LAPRAIRIE, P. Q.

DEMANDEZ

RHUMATICIDE

" Le tueur de Rhumatismes "

Le Seul Remède qui Guérit toutes les Douleurs RHUMATISMALES, Lumbago, Néphrite.

RHUMATICIDE

Détruit l'Acide Urique, fait cesser pour toujours la Sciatique, la goutte et les maux de reins — 90 pastilles $1.00, C.O.D. $1.15

Envoyez votre adresse pour informations.

NATIVE'S OWN REMEDY CO. INC. 367 St-Denis, MONTREAL.

De Paris à Québec via Cherbourg

La troupe française engagée par le populaire impressario J. A. Gauvin pour une saison de théâtre français à Québec et Montréal, photographiée à son arrivée dans la vieille capitale samedi, le 5 courant. On remarque, de gauche à droite: Mme Contant-Lambert, M. Martiny, M. Jean Garat, M. René Montis, Mme Marthe Marsans, M. Georges Vitray, Mlle Jeanne Dherblay, M. René Blancard, M. Georges Colin, Mme Marcelle Géniat, M. Marcel Herrand, Mlle Eve Longuet, Mlle Adeline Fournier. La venue de ces artistes, de Paris à Québec via Cherbourg, par le "Melita" du Pacifique Canadien, est une preuve nouvelle de la popularité des services maritimes de cette compagnie, ainsi que de la route du St-Laurent, auprès du public voyageur de langue française.

LE SAINT EVANGILE

Guérison du sourd-muet de la Décapole.—Mt. XV—M.VII

"Jésus quitta les environs de "Gyr, se rapprocha de Sidon, et, "de là, se dirigea vers le Lac de "Galilée, en traversant le milieu "de la Décapole. On lui amena "un sourd-muet, le priant de lui "imposer les mains. Jésus le "conduisit hors de la foule, à l'é-"cart, mit les doigts dans ses o-"reilles, et toucha sa langue avec "de la salive. Puis, levant les "yeux au ciel, il fit entendre un "gémissement et dit: Ephpheta. "Ouvrez-vous!—aussitôt les o-"reilles du sourd s'ouvrirent, sa "langue se délia et il parlait dis-"tinctement. Jésus défendit "(aux témoins de ce miracle) "d'en rien dire à personne. Mais "plus il le leur défendait, plus "ceux-ci le publiaient. Saisis "d'admiration de plus en plus vi-"ve, ils s'écriaient: Il a bien fait "toutes choses! Il a fait enten-"dre les sourds et parler les "muets—Jésus gravit ensuite une "montagne et s'y assit. De gran-"des foules de peuple l'y suivi-"rent, amenant avec elles des "muets, des aveugles, des boiteux " des infirmes et beaucoup d'au-"tres malades. On les déposa à "ses pieds et il les guérit. Toute "la multitude était dans l'admi-"ration de voir les muets parler " les boiteux marcher, les aveu-"gles recouvrer la vue, et tous "glorifiaient le Dieu d'Israël".

Malgré le soin que Jésus mettait, au cours de ce voyage, à éviter la foule, il la voyait accourir et grossir en chemin. La curiosité, le désir de guérisons matérielles, la soif du miracle, mettent toujours le peuple en mouvement. On lui amenait toutes sortes d'infirmes, on les jetait à ses pieds, il les guérissait, et ces païens émerveillés glorifiaient le Dieu d'Israël. (Didon).

L'Evangéliste Saint Marc s'est arrêté à raconter en détail une de ces guérisons miraculeuses : celle du sourd-muet. On y aperçoit une saisissante analogie avec les cérémonies du Baptême, dans l'Eglise catholique. L'infirme est amené à Jésus par d'autres hommes, qui sollicitent le miracle ; ainsi au Baptême, les parrains et marraines sollicitent, pour le futur chrétien, la grâce de la régénération. Comme le sourd-muet le baptisé est pris à l'écart et introduit dans l'église. Au Baptême, le prêtre répète ce qu'a fait Jésus: imposition des mains, insufflation, onction avec la salive aux narines et aux oreilles: il prononce exactement la même parole: Ephpheta: Ouvrez-vous! ensemble de cérémonies qui symbolisent les effets du sacrement comme elles annonçaient la guérison du sourd-muet. (Chan. Wéber).

L'enfant qui vient de naître, comme ce pauvre païen de la Décapole, est sous l'empire de l'esprit du mal. S'il n'a pas, dans son corps, les infirmités de ce dernier, son âme souillé du péché originel, voit ses facultés de connaissance, d'amour et de louanges, comme paralysées et impuissantes à opérer efficacement, pour la gloire de Dieu et la sanctification progressive de l'homme. Elle est bien sourde et muette: et elle le sera jusqu'à ce que la grâce du saint Baptême soit venue en elle, effacer la souillure et guérir les funestes suites du péché d'origine. Soyons reconnaissants à Jésus qui, par le sacrement régénérateur, a daigné guérir notre âme de sa surdité et de son mutisme spirituels, autrement graves que les infirmités corporelles correspondantes; et souvenons-nous de n'user de ces facultés récupérées que pour bénir Dieu, écouter sa parole, entendre ses ordonnances, et y conformer notre vie entière. Les foules émerveillées résumaient leur admiration et leurs louanges dans cette formule: "Il a bien fait toutes choses". Pourrait-on en dire autant de chacun de nous? Examinons bien nos oeuvres: celles que demande de nous, chaque jour et à chaque heure, la volonté de Dieu, sous forme de devoir religieux, charitables, sociaux, et devoirs d'état. Comment les envisageons-nous? Comment nous en acquittons-nous? Est-ce bien ponctuellement et exactement, en conscience, sous l'oeil de Dieu pour sa gloire et l'édification du prochain, en vue de nous sanctifier graduellement, comme nous y sommes strictement obligés, de nous perfectionner dans les vertus chrétiennes, d'accumuler des mérites pour le ciel, et de croître sans cesse dans l'amour de Dieu? Si nous agissions autrement, sans souci de notre progrès spirituel, et sans tenir compte des droits de Dieu sur toutes nos œuvres; ces oeuvres ne seraient pas "Bien faites", elles ne ressembleraient pas à celles de Jésus, notre divin modèle, elles seraient sans valeur pour l'éternité.

A.B.C

Revue Bleue

Sommaire du 5 septembre 1925 Henri Lichtenberger, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, "Hans de Bülow" ; — Richard Wagner: "Lettres à Hans de Bülow, traduit de l'Allemand par M. Khnopff;—Lorenzi de Bradi: "La superstition corse de Napoléon";—Anton Tchékoff: "Le Conseiller privé (Nouvelle), traduit du Russe par Denis Roche; Marthe Cluzière: "Isabelle Eberhardt";— L. Dumont-Wilden : La politique étrangère: Le Règlement de la paix et l'esprit européen';—Gonzague Truc: La philosophie: Un ennemi de la Scolastique: M. Louis Rougier. — Gaston Choisy: A travers les revues étrangères.—La quinzaine politique.—Borivoïé B. Mirkovitch : Bulletin yougoslave : L'emprunt d'investissement. — Bulletin maritime.

———:o:———

O mon Père, ouvrez vos bras pour y recevoir le pauvre serviteur qui vous prie! Appelez-moi dans votre coeur et élargissez-le, afin qu'il y ait place aussi pour la grande multitude des hommes qui croient dans le Seigneur.

Saint Ambroise.

PAINKILLER
PERRY DAVIS'
CONTRE
Crampes — Enforses — Frissons.

Sans Jésus notre bon Maître on ne pourrait pas vivre ici, en cette terre de péchés et de désolation; mais Jésus rend l'exil beau et aimable. (Lettres, IV, 248).

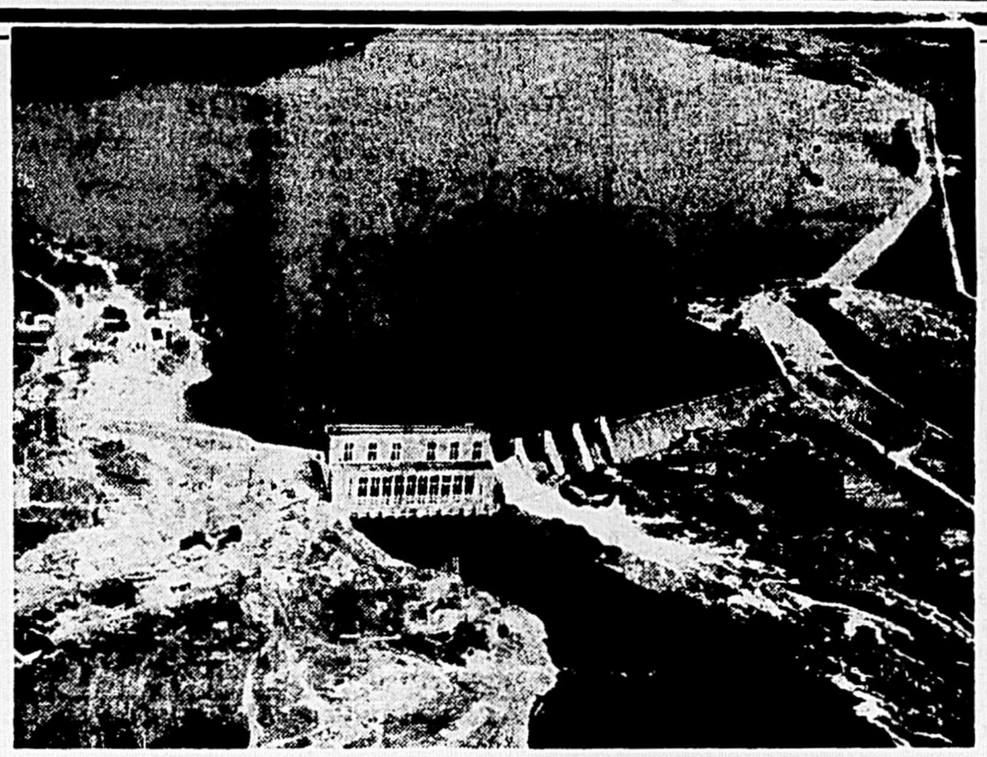

NOUVELLE USINE ÉLECTRIQUE—HEMMINGS FALLS

Si vous voulez que votre argent soit en sûreté et vous rapporte $60 pour chaque $1000 ne manquez pas de lire ce qui suit

Avant que votre argent ne sorte de vos mains pour être consacré à l'achat de n'importe quelle **valeur**, assurez-vous toujours de ces trois choses:

1. Qu'il soit en sûreté.
2. Que vos intérêts ou **dividendes vous seront toujours payés à la date dite.**
3. Que vous pourrez ravoir votre argent quand vous en aurez besoin.

Supposons que vous placiez votre argent dans l'achat d'actions privilégiés 6% de la "Southern Canada Power," vous aurez la certitude qu'il est en sûreté absolue—mais pourquoi?

Eh! bien, supposons, pour un instant, que vous prêtiez votre argent sur une propriété. Si vous prêtez $1000 et que la propriété vaille $1000, votre argent sera assez bien garanti—surtout si vous savez que votre emprunteur est une personne qui paie toujours bien ses dettes. Mais, si votre $1000 était placé sur une propriété valant $2000, votre argent serait doublement protégé—et c'est là à peu près tout ce que vous puissiez espérer comme garantie.

Votre argent est bien protégé

Quand vous achetez des valeurs de la Southern Canada Power, vous ne prêtez pas simplement votre argent à la Compagnie—vous devenez co-associé de la Compagnie. Chaque dollar que vous placez dans la Compagnie est garanti par $300 de propriété.

Sûrement, c'est là une des meilleures raisons pour lesquelles l'achat d'actions privilégiées de la Southern Canada Power constitue un placement de tout repos. Mais, ce n'est pas tout! Songez un peu à ce que sont les propriétés que possède la Compagnie — d'énormes usines hydro-électriques, solidement érigées sur le sol de notre bonne vieille Province, aussi solides que nos rochers et nos montagnes; des lignes de transmission; des bâtisses, des sous-stations — en un mot de la propriété absolument solide qui durera pendant nombre d'années, pendant des générations, même. Chaque année la Compagnie prélève à même ses bénéfices plus que $100,000 pour remplacer le machinisme et l'outillage qui se détériorent à l'usage.

Chaque $100 que vous placez dans notre Compagnie est consacré, directement ou indirectement, à l'achat ou à l'amélioration de propriétés. Ces propriétés, qui deviennent vôtres, sont maintenues en si bon état à même les profits de la Compagnie, que l'an prochain, dans un siècle même, elles vaudront encore $100—ou même davantage!

Songez maintenant au genre de commerce pour lequel ces propriétés sont utilisées—la vente de ce qui est devenu une nécessité de la vie moderne: l'énergie électrique—la force qui fait tourner les roues des usines, qui éclaire les villes et les villages, les rues comme les domiciles — qui sert à faire la cuisine, au lavage, au nettoyage des maisons.

Ce produit de toute première nécessité est vendu dans une section des plus solides, des plus prospères et des plus progressives de tout le pays.

Sûrement, votre argent est en sûreté lorsqu'il est placé dans un commerce de ce genre.

Vos intérêts vous sont payés à temps

Quand vous êtes co-propriétaire de la Compagnie, grâce à l'achat de ses actions privilégiées, vous avez l'absolue certitude de toujours recevoir vos dividendes à la date où ils sont dûs—le 15 janvier, le 15 avril, le 15 juillet et le 15 octobre.

Comment avez-vous cette certitude?

Supposons encore que vous ayez prêté $1,000 sur une propriété et devez recevoir $60 d'intérêt par an. Si l'homme qui vous doit cette somme gagne toujours suffisamment pour payer tous ses frais et avoir, en plus, $60 pour vous payer—alors vous êtes toujours bien certain de recevoir vos intérêts.

Si, au lieu d'avoir $60 en plus, il en a toujours $120, vous êtes doublement certain de recevoir ce qu'il vous doit.

Quand vous placez votre argent dans l'achat d'actions privilégiées de la Southern Canada Power, vous avez 2 pour 1 de protection. En d'autres mots, pour chaque dollar que la Compagnie s'engage à vous payer en dividende, à mesure que gagné, elle gagne en moyenne environ $2. Assurément vous ne pouvez demander mieux comme sûreté.

Pour ce qui est de ravoir votre argent, la Southern Canada Power sera toujours heureuse de s'efforcer de revendre toute action privilégiée achetée par l'entremise de ses employés, ne chargeant que $2 par action pour ce service.

Ainsi lorsque vous placez votre argent dans l'achat d'actions privilégiées 6% de la Southern Canada Power, vous pouvez être absolument certain que vous pourrez le ravoir si vous en avez besoin et vous avez l'absolue certitude de recevoir vos dividendes à la date exacte où ils sont dûs.

Ce n'est pas tout — les valeurs que vous achetez constituent une bonne garantie collatérale — vous pouvez emprunter de votre banque sur vos actions tout comme vous le pouvez sur la garantie de votre propriété.

Ayez l'oeil sur votre argent

Votre argent, placé dans cette valeur, est placé "chez-vous"—là où vous pouvez le surveiller. Les hommes qui dirigent et font marcher la Compagnie, dans votre localité, sont bien connus de vous. Consultez-les au sujet de ce placement — vous constaterez que la plupart d'entre eux sont comme vous des actionnaires dans la Southern Canada Power.

Si vous désirez acheter cette valeur par versements faciles, vous pouvez le faire à raison de $10 comptant et $10 par mois par action.

Comme on le devine, il n'y a jamais assez de cette valeur exceptionnelle pour satisfaire à la demande. Cette année le nombre d'actions offertes en vente est le même que l'an dernier — et vous savez que l'an dernier tout a été enlevé en moins de 24 heures. Il est probable que la même chose se répètera cette année.

Donc, si vous voulez devenir co-propriétaire de la Compagnie, ou ajouter à l'intérêt que vous détenez déjà, nous vous suggérons de réserver dès maintenant le nombre d'actions que vous avez l'intention d'acheter. Seuls nos clients — ou leurs proches parents — peuvent profiter de cette offre, et, pas plus de 10 actions ne sont vendues à un même client. N'importe lequel de nos employés peut recevoir votre souscription.

Southern Canada Power Company, Limited

Suite de la 1ère page

l'enterrement de Charles Davignon, veuf de Marie Goyette, mort par suite d'accident à 72 ans.

Le 2 octobre fut enterré le corps de Joseph Tétreau, l'un des syndics de l'église, trépassé à 66 ans.

Par l'acte de baptême de Marie Emilie Cordélie en date du 7 février 1850 j'apprends qu'à cette date son père Edouard Etienne Rodier marié à Marie Charlotte Godelard était l'agent de la seigneurie de Rougemont.

Et l'acte de baptême de Joseph Hermann Henry le 2 mars me révèle que le docteur Jean Philippe Rottot était marié avec Sara Oleary et par conséquent apparenté avec W.H. Chaffers qui fut le parrain de cet enfant avec sa dame M.-Lse Oleary.

Enfin le 24 septembre M. Ls Turcot inscrivait son dernier acte dans les régistres en qualité de curé de St-Césaire. Il partait pour Ste-Philomène dans le comté de Châteauguay d'où en 1856 il alla à St-Hermas pour être appelé à l'évêché de Montréal, en 1861 mais deux ans après il fut nommé curé de l'Isle Perrot où il séjourna tout près de 30 ans et où il s'éteignit le 12 mai 1893.

C'est M. l'abbé Joseph André Lorrain Provençal curé à St-Judes qui devint curé de St-Césaire en 1850. Il n'était alors que dans sa 33e année puisqu'il avait vu le jour le 30 novembre 1817. Il était le fils de François Xavier Lorrain Provençal et de Marie Madeleine Poulin. Il avait fait ses études classiques au collège de St-Hyacinthe où de l'Ange-Gardien il était venu en 1833. Son cours terminé il avait pris la soutane en 1840 pour faire ses études théologiques à Montréal puis à Chambly. Il avait été ordonné à Montréal le 23 décembre 1843. Après une année d'enseignement au collège de Chambly il avait été deux ans vicaire sous M. le curé Mignault à la paroisse. Nommé curé de Ste-Victoire en 1846, dès l'année suivante il avait été transféré à St-Judes où il était depuis trois ans seulement quand en 1850 il fut promu à St-Césaire où il se fixa pour toujours, à la vie à la mort et jusqu'à la résurrection générale pour ce qui regarde son corps.

Le 8 décembre il baptisa Marie Joséphine Méranda, fille de William Henry Chaffers et de M.-Lse Oleary qui eut pour parrain William Unsworth Chaffers son grand-père et pour marraine, M. Marguerite Provencher.

Du 11 au 15 avril 1851 nous apercevons plusieurs fois la signature du R.P. Bourret, o.m.i., et nous en concluons que le bon pasteur avait voulu donner sans retard une grande mission à ses nouvelles ouailles. Combien d'autres prêtres nous verrons à St-Césaire: Edmund Doyle, J.A. Singer, F.V. Bienvenu, etc.

G.P.A.

In re Succession Alfred McIntyre

AVIS

Est par le présent donné que lundi, le douze octobre prochain, à dix heures de l'avant-midi, au No. 123 de la rue Concorde, en la cité de St-Hyacinthe, il sera procédé à la vente à l'enchère des immeubles suivants faisant partie de la communauté de biens dissoute entre Alfred McIntyre décédé et son épouse Victorine Lussier, savoir:

1.—Un emplacement situé en la cité de St-Hyacinthe, coin des rues Concorde et Cascades, mesurant 49 pieds de largeur par 66 et demi de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la cité de St-Hyacinthe, sous le numéro quatre cent cinquante-quatre (454), avec bâtisses et droits d'empiètement réglés par convention avec la cité;

2.—Un emplacement situé en la dite cité, rue Concorde, mesurant 32 pieds et demi de largeur sur 66 pieds et demi de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la cité de St-Hyacinthe, sous le numéro quatre cent cinquante-cinq (455) des dits plan et livre de renvoi officiels, avec bâtisses, et sujet à même convention avec la cité;

3.—Un emplacement situé en la dite cité, rue Ste-Marie, de 44 pieds de front par 64 pieds et demi de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, connu et désigné aux dits plan et livre de renvoi officiels sous le numéro quatre cent soixante-deux (462), avec bâtisses.

Pour les conditions de vente s'adresser au notaire soussigné.

Daté à St-Hyacinthe, le 16 septembre 1925

L.A. BRUNELLE,
16 rue St-Denis notaire

PERSONNELLE

MESDAMES, poils follets, duvets disgracieux enlevés radicalement pour toujours, originale recette de Miss Gypsia (de Paris). Action réelle sur la racine du poil. Informations gratuites. Ecrivez aujourd'hui même Miss Gypsia, P.O. Box 394, Grand Central Station, New-York.

CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 23 octobre, 1925, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine sur la route Rurale No. 1 de ST-MICHEL DE ROUGEMONT, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de St-Michel de Rougemont et au bureau de l'Administrateur de District où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Bureau de l'Administrateur de District
Montréal, 11 septembre 1925.

J. TAYLOR,
Administrateur de District

SAINT-PIE

Jeudi le 25 août, dans la salle paroissiale de St-Pie, eut lieu l'exposition locale du Cercle des Fermières.

A 10 hres de l'avant-midi M. le curé J.A. Bonin, aumônier du Cercle, bénit les exhibits ainsi qu'un joli drapeau dont le cercle s'est enrichi.

Les exhibits étaient nombreux et de haute qualité. Un grand nombre de visiteurs distingués ont bien voulu nous honorer de leur présence.

M. Rousseau, agronome officiel du comté ainsi que Mlle Laflamme, instructice de Québec, et M. Tousignant, aviculteur de St-Hyacinthe furent les juges de l'exposition. Ces juges qualifiés étaient accompagnés de la vice-présidente, Mme A. Brais.

Dans l'après-midi des discours furent faits par M. le curé Bonin par M. E. Phaneuf, député de Bagot, et M. G. Morin, notaire.

Des félicitations de ces messieurs aux dames fermières pour la confection de tant de chefs-d'oeuvres domestiques où l'art s'unit à la pratique et l'économie à l'habilité.

Nos organisatrices surent nous faire passer une agréable soirée.

Orchestre fourni par nos jeunes étudiants, de St-Pie; chant superbe par Mlle Cheval de St-Hilaire dont la renommée n'est plus à faire. Aussi de jolies chansons canadiennes chantées par des amateurs du cercle. M. J. Brodeur, célèbre musicien était au piano. Des sainettes et déclamations furent données par des fillettes de nos fermières.

Mme E. Choquette digne présidente sut comme toujours, présider loyalement à cette fête dont tous retournèrent enchantés de leur journée si bien remplie.

Une fermière.

SAINT-BARNABE

Samedi le 5 septembre, un groupe d'amis se réunissaient chez M. et Mme Joseph Girouard de St-Barnabé à l'occasion du passage de Mlle Alice Cloutier. Etaient présents: M. Louis Philippe Guillemette, Mlles Lina Cloutier, Phidélia Mathieu, L. Millette, M. Arthur Guillemette, M. Osias Cloutier, Mlles Marie J. Mathieu, Germaine et Adrienne Guillemette, Alice Cloutier de St-Hyacinthe, Mlles Rose-Aimée Girouard, Dolorès Riendeau, Blanche Phaneuf, Aurore Girouard, Bernadette Leblanc, Palmélie Lamothe, Délia Laplante, Antoinette Leblanc, Rose-Hélène Phaneuf, Odina Girouard, Alice Joyal, Elisabeth Lamothe, Irène Leblanc, Elodia Pérodeau; MM. Henry Girouard, Léopold Riendeau, Hilaire Lamothe, Ludger Cloutier, Donat Joyal, Ernest Blouin, Armand Lapointe, René Gaudette, Léopold Pérodeau, Ovila Laplante, Hervé Riendeau, Philippe Lamothe, Ludger Phaneuf, Omer Riendeau, Joseph Laplante, Philippe Joyal, Dieudonné Phaneuf, Albert Lapointe, Aimé Riendeau. Il y eut de très belle musique exécutée par Mlle Fidélia Mathieu de St-Hyacinthe.

Rien ne coûte aussi peu que l'électricité

VOUS pouvez éclairer une salle à dîner ordinaire pendant une heure, pour le bas prix d'une chandelle sur le gâteau de fête du bébé.

EDISON MAZDA LAMPS
A Canadian General Electric Product

TEL. 310

M. JOS. BERTRAND
CHARRETIER

Entrepreneur de pompes funèbres

désire annoncer à sa clientèle et au public qu'il met à sa disposition une ambulance-automobile exclusivement pour le transport des malades, aussi un chariot "Oldsmobile" pour le transport des morts et des personnes atteintes de maladies contagieuses.

M. BERTRAND possedant ses diplômes pour l'embaumement, garantit son ouvrage, à des prix défiant la compétition.

SERVICE DE JOUR ET DE NUIT

Limousines pour baptêmes et mariages à prix modérés.

Aux Marchands

Livrets de comptoir légèrement endommagés par l'eau ou la fumée, à vendre au "Courrier,"
A $3.00 LE CENT

Appel aux Electeurs de la Province de Québec

Montréal, 22 septembre, 1925.

La lutte qui commence est bien la lutte du peuple. Si elle doit se faire pour lui, elle ne peut réussir que par lui.

La loi électorale comporte un grave danger, si la confection n'en est pas soigneusement surveillée: dans l'espace de six jours, toutes les listes électorales peuvent être bouleversées.

Ces listes sont basées sur les listes provinciales, mais, du 24 au 30 courant, dans les villes de plus de 5,000 âmes, et jusqu'au 10 octobre, dans le reste de la province, on doit y ajouter tous ceux qui doivent y être portés et qui en sont omis, et, en particulier, le nom des femmes et des filles, qui, à elles seules, représentent la moitié du corps électoral.

Que l'on n'oublie point que tout sujet britannique, homme, femme ou fille, a le cens électoral s'il est âgé de 21 ans. Sans la vigilance et l'intervention de chacun, il est clair qu'il est impossible de surveiller et, au besoin, d'épurer les listes.

Je fais donc appel à mes amis, dans l'intérêt du pays, de se faire inscrire eux-mêmes sur les listes. Je leur demande aussi de voir à l'inscription des membres de leur famille, et s'ils sont patrons, à celle de leurs employés.

C'est toute la nation qui est appelée à porter jugement. Il faut que ce jugement soit honnête et complet. La victoire est à ce prix.

L. A. Taschereau

PETITES ANNONCES

POELE ELECTRIQUE, chaloupe Verchères, canot à vendre. Aubaine pour prompt acheteur. Vente pour cause de départ. S'adresser A. Leclerc, 241 Girouard.

ON DEMANDE.—Une servante S'adresser chez M. Charron, 244 rue Girouard.

A VENDRE.—Terre de plus de 200 âcres, avec maison, grange, étable, remise, etc. Plus de 60 arpents en foin et environ 150 arpents en beau bois, érable, merisier, hêtre, pruche, pin, cèdre, bois blanc, etc. Assez d'érable pour en sortir 200 cordes par année durant 50 ans.

Un homme ayant des grands garçons peut y faire fortune.

Moulin à scie à 3-4 de mille.

Vendra à sacrifice pour prompt acheteur. S'adresser au bureau du Courrier.

ON DEMANDE des couturieres d'expérience pour la confection des chemises et pantalons. S'adresser à The Maple Leaf, 42½ Mondor, St-Hyacinthe.

A VENDRE ou à ECHANGER. Terre à 6 arpents de la ville de St-Hyacinthe, bien bâtié, comme résidence, terrain convenable pour jardinier, arbres fruitiers, 42 arpents en superficie. Eau et lumière électrique. Conditions faciles. Cette propriété est très avantageuse à tous les points de vue. S'adresser au Courrier ou à Victor Armstrong, prop. Village Saint-Antoine, St-Hyacinthe.

A VENDRE.—Un lot de lattes à bon marché. S'adresser au bureau du *Courrier*.

A VENDRE.—Une belle grande terre, bien bâtie, avec roulant, animaux et récolte. Agrès de culture complet. A cinq arpents de la station du chemin de fer de St-Simon. Prendrait une ou deux propriétés en échange à St-Hyacinthe. Pour plus d'informations, s'adresser au bureau du *Courrier*.

A VENDRE.—Bonne propriété, 5 logements bien loués, bon marché et conditions faciles. A qui la chance? S'adresser à H. Desnoyers, photographe, 181 Cascades.

A VENDRE.—Un boiler debout de 5 forces, en parfait ordre, à des conditions avantageuses.

S'adresser à Maple Leaf Overall Co., rue Mondor, St-Hyacinthe, P.Q.

A LOUER.—Deux places dans un bon garage pour automobiles. S'adresser au no. 230 rue Girouard.

AGENTS DEMANDES.— Voulez-vous faire de l'argent facilement? Laissez-nous vous partir dans un commerce sérieux, agréable et payant. Proposition très avantageuse. Territoire réservé. J.R. Watkins Co., 379 Craig West, Montréal.

ON DEMANDE des couturières pour les habits et pardessus. S'adresser à The Maple Leaf 42½, rue Mondor.

MACHINE A SABLER.— Me tant dernièrement procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter, de bien vouloir me les confier, leur assurant d'avance une entière satisfaction.

E.A. GENDRON, 244 rue Cascades

Logements à louer

Rue NOTRE-DAME 53, 5 appartements, peinturés et tapissés à neuf, cour et jardin, lumière électrique, au prix de $10.00 par mois.

S'adresser à EUGENE BENOIT, 90 Ste-Anne, (2ème étage) St-Hyacinthe

Rue VIGER, logis neuf de 6 appartements, avec chambre de bain, lumière électrique, fini moderne, au prix de $16.00 par mois.

Rue BOURDAGES, 88, 4 appartements cave, grand grenier, au premier étage, et un autre au deuxième étage.

Rue LAFONTAINE, 71, 5 grands appartements, dans le haut, peinturés et tapissés à neuf, lumière électrique, galerie en avant, cour et jardin, au prix de $10.00 par mois.

La chaleur et le confort pour les veillées passées à la maison

Lisez, cousez ou jouez confortablement. Repoussez le froid et l'humidité. Une chaufferette électrique économise votre charbon en vue des gros froids de l'hiver — elle vous protège contre les froids des matins et des soirs d'automne. Légère et portative vous pouvez transporter votre chaufferette électrique là où vous en avez besoin — dans la chambre de bains, dans la chambre à coucher, dans votre coin préféré du vivoir.

Achetez une Chaufferette Electrique pour $5.25

et cessez de grelotter. Pas de fumée, pas d'odeur, pas de flammes — seulement qu'une chaleur douce et bienfaisante qui chasse rapidement le froid et l'humidité. Petits paiements mensuels — si préférés.

Southern Canada Power Company Limited
"Appartient à Ceux qu'elle Sert"

SOUTHERN POWER CANADA